

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2083

8 novembre 2006

SOMMAIRE

Adelie Investissements S.A., Luxembourg	99968	European Real Estate Joint Venture Company, S.à r.l., Luxembourg	99939
Adriatic Lux S.A., Luxembourg	99960	ExxonMobil Asia Finance, S.à r.l., Bertrange	99974
Alatrava S.A. (Holding), Luxembourg	99977	ExxonMobil Luxembourg, S.à r.l., Bertrange	99971
Alatrava S.A. (Holding), Luxembourg	99981	Exxonmobil International Services, S.à r.l., Ber- trange	99971
Alltec Participations S.A., Luxembourg	99976	Exxonmobil Luxembourg International Finance 2, S.à r.l., Bertrange	99974
Amadelux Investments S.A., Luxembourg	99959	Exxonmobil Luxembourg Nippon, S.à r.l., Ber- trange	99971
Ari International S.A., Luxembourg	99948	Exxonmobil Luxembourg UK, S.à r.l., Bertrange .	99971
B&B Power Luxembourg (Flinders), S.à r.l., Luxem- bourg	99978	(La) Financière Les Beaux Sites S.A.H., Luxem- bourg	99947
B&B Power Luxembourg (Flinders), S.à r.l., Luxem- bourg	99981	(La) Financière Les Beaux Sites S.A.H., Luxem- bourg	99974
Bad Langensalza, S.à r.l., Luxembourg	99945	Finscal Holding S.A., Luxembourg	99958
Bad Schonborn, S.à r.l., Luxembourg	99946	GP Tuning, S.à r.l., Mamer	99968
Befor S.A.H., Luxembourg	99977	Granito S.A., Luxembourg	99983
Billionaire S.A., Luxembourg	99948	I.S.A. International Sales Advising Company, S.à r.l., Luxembourg	99959
Birbinvest S.A., Luxembourg	99969	I.S.H. Finance S.A., Luxembourg	99982
Bjartur Holding S.A., Luxembourg	99967	I.T.K.H. S.A., International Telecommunications Know How S.A., en abrégé I.T.K.H. S.A., Hol- zem	99959
Bruwill Technik Handel und Service S.A., Luxem- bourg	99942	Image & Vision S.A., Luxembourg	99967
Carlyle Publishing Luxembourg II S.C.A., Luxem- bourg	99944	Image & Vision S.A., Luxembourg	99968
Carvilux (Comptoir d'Assurances et de Réas- surances Internationales Luxembourg) S.A., Dif- ferdange	99943	International Flour S.A., Luxembourg	99976
Compagnie Financière des Veneties S.A., Luxem- bourg	99984	International Properties S.A., Luxembourg	99982
Conteneurs Logistique Bettembourg S.A., Bettem- bourg	99939	ISO 200 S.A., Luxembourg	99944
Cyaro Soparfi S.A., Differdange	99942	iMC Group S.A., Luxembourg	99961
D.L.C. et Cie S.A., Wilwerdange	99943	Kefalos S.A., Luxembourg	99983
Damire International S.A., Luxembourg	99948	Kyritz, S.à r.l., Luxembourg	99946
Dexia Immo Lux, Sicav, Luxembourg	99943	Lapidar, S.à r.l., Luxembourg	99951
Dlux Holdco, S.à r.l., Luxembourg	99953	Legg Mason Investments (Luxembourg) S.A., Lu- xembourg	99960
Dlux Holdco, S.à r.l., Luxembourg	99958	LM - IS, S.à r.l., Luxembourg	99960
Dreive S.A., Luxembourg	99984	Luxembourg Building and Styling Company S.A., Luxembourg	99969
E Oppenheimer & Son Holdings Limited, S.à r.l., Lu- xembourg	99977	Mafla S.A., Luxembourg	99982
Edar Development, S.à r.l., Luxembourg	99939	Manil S.A., Luxembourg	99978
Ermitage Holdings S.A., Luxembourg	99946		
Euroline, S.à r.l., Roodt/Syre	99940		

Mercures & Cie S.A., Luxembourg	99970	Sodarex S.A.	99947
MIV Holdings S.A., Luxembourg	99944	Tabua Holding S.A., Luxembourg	99968
Millenium Finance, S.à r.l., Luxembourg	99974	TERECO, Technical Reinsurance Company S.A., Luxembourg	99945
Millenium Finance, S.à r.l., Luxembourg	99976	TERECO, Technical Reinsurance Company S.A., Luxembourg	99945
Misurf S.A., Luxembourg	99983	TRG SOF Holdings IV, S.à r.l., Luxembourg	99972
MM Advisors, S.à r.l., Luxembourg	99977	TRG SOF Holdings IV, S.à r.l., Luxembourg	99973
Naro, S.à r.l., Luxembourg	99973	Transac-Bois S.A.	99940
Net.Time S.A.	99939	Tripl3A S.A., Luxembourg	99949
New Car Marketing, S.à r.l., Mamer	99968	Vosges Immo Sud V.I.S. S.A.	99958
P.A.R.A.D.I.S.O. Trust S.A., Luxembourg	99944	Weiler-Bau (Lux), G.m.b.H, Luxemburg	99976
Pinamar Holding S.A., Luxembourg	99984	Westport Holding S.A., Luxembourg	99939
Plastichem S.A., Luxembourg	99977	Westport Holding S.A., Luxembourg	99940
Plastichem S.A., Luxembourg	99978	Westport Holding S.A., Luxembourg	99940
Praxa S.A., Luxembourg	99960	«Le Postillon» Auberge-Restaurant, S.à r.l., Echternach	99941
Prodomo S.A. Holding, Luxembourg	99968	«Le Postillon» Auberge-Restaurant, S.à r.l., Echternach	99941
Qubica Lux, S.à r.l., Luxembourg	99938	«Le Postillon» Auberge-Restaurant, S.à r.l., Echternach	99941
Radensleben, S.à r.l., Luxembourg	99946	«Le Postillon» Auberge-Restaurant, S.à r.l., Echternach	99941
Raisin Blanc S.A., Luxembourg	99983	«Le Postillon» Auberge-Restaurant, S.à r.l., Echternach	99942
Refrain Luxembourg S.A., Luxembourg	99982	«Le Postillon» Auberge-Restaurant, S.à r.l., Echternach	99942
Sakkara S.A., Luxembourg	99984	«Le Postillon» Auberge-Restaurant, S.à r.l., Echternach	99942
Samaral S.A., Luxembourg	99942		
Selenia Holding S.A., Luxembourg	99947		
SOGECO, Société Générale pour le Commerce S.A., Luxembourg	99976		
Société Civile Immobilière du Bois, Wickrange ..	99941		
Société Européenne des Vins S.A., Luxembourg ..	99947		
Société Financière Transcontinentale S.A.H., Luxembourg	99969		

QUBICA LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R. C. Luxembourg B 108.598.

Lors de l'assemblée générale extraordinaire datée du 24 août 2006, il a été acté que suivant cession de parts sous seing privées datées du 14 juillet 2006 et acceptées par la société avec dispense de signification, la répartition des 1.001.000 parts sociales de la société est la suivante:

- BS PRIVATE EQUITY S.p.A, 8, via Pietro Verri, I-20121 Milan, détient 5.002 parts sociales;
- IPEF III HOLDING N° 9 S.A., 18, rue de l'Eau Luxembourg, détient 328.432 parts sociales;
- GESTION LRO (1997) INC., 103, Abbé Ruelland Beauport, Québec, Canada, détient 13.390 parts sociales;
- LANCELOT CONSULTORIA & MARKETING LDA, 50, avenida do Infante Rione di Sé Funchal Madeira Portugal détient 66.298 parts sociales;
- Vaioli Roberto, 20/A, via S. Andrea, Ozzano dell' Emilia (BO), Italie, détient 104.049 parts sociales;
- Simard Carol, 264, St-Gustave, Beaupré, Québec, Canada, détient 7.048 parts sociales;
- Taddia Flavio, 19, via Cambini, San Pietro in Casale (BO), Italie détient 12.012 parts sociales;
- Govoni Emanuele, 2, via Degli Olmi, S. Matteo della Decima (BO) Italie détient 104.049 parts sociales;
- Drusiani Luca, 6, via XX Aprile, Bologna, Italie détient 104.049 parts sociales;
- Massey Michael, 4516, Spring Moss Circle, Glen Allen (Virginia) USA détient 7.048 parts sociales;
- Ciniello Patrick, 70, Southport Cove, Bonita Springs, 34134 Florida, USA, détient 55.249 parts sociales;
- Albright Richard Stephen, 21504 Belhaven Way, Estero 33928 Florida USA, propriétaire de 55.249 parts sociales;
- Sgarzi Sergio, 34/2, via i Maggio, S. Pietro in Casale (BO), Italie, détient 12.012 parts sociales;
- Sorba Guido, 74/G, via Mercadante, Turin, Italie, détient 104.049 parts sociales;
- Asselin Stéphan, 306, Royale Saint-Tite des Caps, Québec, Canada, détient 7.048 parts sociales;
- Avraam Gian Anestis, 3, via P. Bitelli Agostini, Cento (FE), Italie, détient 5.005 parts sociales;
- Bruschi Paride, 15, via Colle Verde, Zola Predosa, détient 5.005 parts sociales;
- Merrick Bill, 12, Robinwood Drive, Longwood, Florida USA 32779, détient 5.005 parts sociales;
- Iovine Eileen, 22240, Fountain Lakes Boulevard, Florida USA 33928, détient 1.001 parts sociales;

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU02162. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103356.6//33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

EDAR DEVELOPMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 90.110.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2006, réf. LSO-BU03434, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(101204.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

**EUROPEAN REAL ESTATE JOINT VENTURE COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. KIEL PROPERTY INVESTMENTS, S.à r.l.).**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 97.795.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 38421 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2006.

J. Elvinger

Notaire

(096641.3/211/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2006.

NET.TIME S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 60.957.

La FIDUCIAIRE I.T.P S.A. dénonce, avec effet immédiat, le siège de la Société Anonyme NET.TIME S.A. à L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.

Luxembourg, le 28 juillet 2006.

FIDUCIAIRE I.T.P S.A.

Signature

La Société HARRIMAN HOLDINGS INC, démissionne, avec effet immédiat, de son poste de Commissaire aux Comptes de la Société Anonyme NET.TIME S.A.

Luxembourg, le 28 juillet 2006.

Pour HARRIMAN HOLDINGS INC

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2006, réf. LSO-BT02280. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(096721.2//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2006.

CONTENEURS LOGISTIQUE BETTEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3225 Bettembourg, Container Terminal.

R. C. Luxembourg B 17.642.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2006, réf. LSO-BU03350, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Signatures.

(100706.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

WESTPORT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.

R. C. Luxembourg B 78.922.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU01968, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(097059.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

TRANSAC-BOIS S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 53.877.

La FIDUCIAIRE I.T.P S.A. dénonce, avec effet immédiat, le siège de la Société Anonyme TRANSAC-BOIS S.A. à L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.

Luxembourg, le 6 septembre 2006.

FIDUCIAIRE I.T.P S.A.

Signature

La Société Anonyme ATLANTICA HOLDING S.A. démissionne, avec effet immédiat, de son poste d'Administrateur de la Société Anonyme TRANSAC-BOIS S.A.

Luxembourg, le 6 septembre 2006.

Pour ATLANTICA HOLDING S.A.

Signature

La Société Anonyme CHANNEL HOLDINGS INC. démissionne, avec effet immédiat, de son poste d'Administrateur de la Société Anonyme TRANSAC-BOIS S.A.

Luxembourg, le 6 septembre 2006.

Pour CHANNEL HOLDINGS INC.

Signature

Monsieur Pascal Bonnet démissionne, avec effet immédiat, de son poste de Commissaire aux Comptes de la Société Anonyme TRANSAC-BOIS S.A.

Luxembourg, le 6 septembre 2006.

P. Bonnet.

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2006, réf. LSO-BU01499. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(096728.2//25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2006.

WESTPORT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.

R. C. Luxembourg B 78.922.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU01966, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(097061.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

WESTPORT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.

R. C. Luxembourg B 78.922.

Les comptes annuels au 13 septembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU01964, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(097062.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

EUROLINE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6914 Roodt/Syre, 9A, rue du Moulin.

R. C. Luxembourg B 23.590.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2006, réf. LSO-BM02244, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(097138.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

99941

«LE POSTILLON» AUBERGE-RESTAURANT,S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Echternach.
R. C. Luxembourg B 96.103.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006, réf. LSO-BU00018, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(097219.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

«LE POSTILLON» AUBERGE-RESTAURANT,S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Echternach.
R. C. Luxembourg B 96.103.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006, réf. LSO-BU00019, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(097221.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

«LE POSTILLON» AUBERGE-RESTAURANT,S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Echternach.
R. C. Luxembourg B 96.103.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006, réf. LSO-BU00022, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(097223.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

«LE POSTILLON» AUBERGE-RESTAURANT,S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Echternach.
R. C. Luxembourg B 96.103.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006, réf. LSO-BU00024, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(097224.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DU BOIS.

Siège social: L-3980 Wickrange, 19, rue du Bois.
R. C. Luxembourg E 1.077.

EXTRAIT

Suite à des cessions sous seing privé, les parts d'intérêts sont représentées comme suit:

Ernest Junker, demeurant au 55, rue de Dippach, L-8055 Bertrange	1 part d'intérêts
Claire Poeckes, épouse Junker, demeurant à 55, rue de Dippach, L-8055 Bertrange.	49parts d'intérêts
Total: cinquante	50parts d'intérêts

Luxembourg, le 24 juillet 2006.

Pour extrait conforme
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DU BOIS
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2006, réf. LSO-BU01047. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098000.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

«LE POSTILLON» AUBERGE-RESTAURANT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Echternach.
R. C. Luxembourg B 96.103.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006, réf. LSO-BU00025, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(097225.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

«LE POSTILLON» AUBERGE-RESTAURANT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Echternach.
R. C. Luxembourg B 96.103.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006, réf. LSO-BU00026, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(097226.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

CYARO SOPARFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4599 Differdange, 47, rue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 74.271.

EXTRAIT

Il résulte d'une lettre recommandée avec accusé de réception en date du 30 août 2005, enregistrée à Luxembourg-Sociétés, que:

- Monsieur William Zanier, demeurant 47, rue J.F. Kennedy à L-4599 Differdange, a démissionné de son mandat d'administrateur à effet immédiat et également comme Administrateur-Délégué à effet immédiat aussi.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2006.

W. Zanier.

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2006, réf. LSO-BU02680. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(098069.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

BRUWILL TECHNIK HANDEL UND SERVICE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 54.694.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 12 juillet 2006, réf. LSO-BS04270, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Signature.

(101035.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

**SAMARAL S.A., Société Anonyme,
(anc. SAMARAL HOLDING S.A.).**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 108.879.

Le bilan au 31 mars 2006, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU01868, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 septembre 2006.

Pour SAMARAL S.A., (anc. SAMARAL HOLDING S.A.), Société Anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

C. Day-Royemans / M. Pietropaolo-Del Col

(098249.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2006.

DEXIA IMMO LUX, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 35.768.

L'assemblée Générale Ordinaire du 27 avril 2006 décide de ratifier la cooptation en date du 1^{er} janvier 2006 de Monsieur Thierry Bontinck en tant qu'administrateur en remplacement de Monsieur Marc Leenders démissionnaire au 1^{er} janvier 2006.

L'Assemblée prend note des démissions en date du 22 mars 2006 de Messieurs Bontinck, Burton, Jamar et Jennes et ratifie par conséquent la cooptation en date du 28 mars 2006 de Messieurs Luc Bertrand et Jean-Louis Appelmans, en remplacement des démissionnaires susnommés.

Les mandats de Messieurs Jean-Louis Appelmans, Luc Bertrand et Marc Awouters prenant fin à la date de l'assemblée (le 27 avril 2006), l'Assemblée décide de renouveler les mandats d'administrateurs de Messieurs Appelmans et Bertrand.

L'Assemblée décide de nommer en tant qu'administrateurs Messieurs Michel Van Geyte, Jan Suykens et Guy van Wymersch-Moons.

Suite aux décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 avril 2006 le Conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

Luc Bertrand, Président du Comité Exécutif, ACKERMANS & VAN HAAREN S.A., Spoorweglaan 1, B-2610 Wilrijk;
Jean-Louis Appelmans, Gérant Statutaire, LEASINVEST REAL ESTATE S.C.A., avenue de Tervueren 72, B-1040 Bruxelles;

Michel Van Geyte, Commercial Manager, LEASINVEST REAL ESTATE S.C.A., avenue de Tervueren 72, B-1040 Bruxelles;

Jan Suykens, CFO, ACKERMANS & VAN HAAREN S.A., Spoorweglaan 1, B-2610 Wilrijk;

Guy van Wymersch-Moons, General Manager of Real Estate, AXA BELGIUM S.A., boulevard du Souverain 25, B-1170 Bruxelles.

L'Assemblée a également décidé de nommer ERNST & YOUNG S.A., Luxembourg à la fonction de Réviseur d'Entreprises, et ce jusqu'à l'assemblée qui se tiendra en 2007.

Pour DEXIA IMMO LUX, SICAV

RBC DEXIA INVESTOR SERVICES BANK S.A., Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2006, réf. LSO-BT06437. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098042.3//33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

CARVILUX (COMPTOIR D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES INTERNATIONALES LUXEMBOURG), Société Anonyme.

Siège social: L-4599 Differdange, 47, rue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 25.678.

EXTRAIT

Il résulte d'une lettre recommandée avec accusé de réception en date du 30 août 2005, enregistrée à Luxembourg-Sociétés, que:

- Monsieur William Zanier, demeurant 47, rue J.F. Kennedy à L-4599 Differdange, a démissionné de son mandat d'administrateur à effet immédiat et également de Président du Conseil d'Administration à effet immédiat aussi.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2006.

W. Zanier.

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2006, réf. LSO-BT08814. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(098070.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

D.L.C. ET CIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9980 Wilwerdange, 26A, rue Principale.
R. C. Luxembourg B 99.999.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 19 septembre 2006.

P. Bettingen

Notaire

(101082.3/202/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

99944

MIV HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 77.038.

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration tenu le 25 juillet 2006

Résolution

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Kurt Johansson de sa fonction d'administrateur, prend acte de cette démission. Le conseil le remercie pour l'activité déployée jusqu'à ce jour.

Le conseil coopte comme nouvel administrateur de classe C, avec effet à partir de ce jour, Monsieur Roberto Pisa, demeurant à Via Savona n° 70, I-20144 Milan (Italie), son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2006, réf. LSO-BT08735. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098216.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2006.

CARLYLE PUBLISHING LUXEMBOURG II S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Capital social: EUR 2.004.576,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 88.457.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle tenue en date du 30 juin 2006

- Confirmation du mandat d'ERNST & YOUNG, ayant son siège au 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, comme réviseur d'entreprise pour l'année se terminant au 31 décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2006.

CARLYLE PUBLISHING LUXEMBOURG II S.C.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2006, réf. LSO-BU01492. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098362.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2006.

P.A.R.A.D.I.S.O. TRUST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 72.718.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU02009, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2006.

Pour P.A.R.A.D.I.S.O. TRUST S.A.

P. Van Halteren

Administrateur B

(101103.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

ISO 200 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 42.655.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2006, réf. LSO-BU00310, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2006.

Signature.

(101344.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

TERECO, TECHNICAL REINSURANCE COMPANY, Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 44.337.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue le jeudi 24 août 2006 à 11.00 heures

L'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

1. L'Assemblée décide de renouveler le mandat des Administrateurs suivants avec effet au 5 mai 2006:

- Monsieur Georges Cornet,
- Monsieur Willy De Roovere,
- Madame Brigitte Roger,
- MARSH MANAGEMENT SERVICES LUXEMBOURG S.A.

Ces mandats étaient venus à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire du 5 mai 2006, l'assemblée ayant omis de confirmer le renouvellement de ces mandats.

Le mandat de ces Administrateurs viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2009 qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice social de 2008.

2. L'Assemblée prend acte de la démission en tant qu'Administrateur de M. Willy De Roovere, avec effet au 30 juin 2006. L'Assemblée remercie M. Willy De Roovere pour sa contribution active apportée au développement de la société.

3. L'Assemblée décide de nommer comme Administrateur, avec effet au 30 juin 2006, M. Jean van Vliet, demeurant professionnellement au 4, Avenue Ariane, B-1200 Bruxelles, qui termine le mandat de M. Willy De Roovere, démissionnaire. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2009 qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice social de 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2006, réf. LSO-BT08771. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(101198.3//29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

TERECO, TECHNICAL REINSURANCE COMPANY, Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 44.337.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 21 mars 2006

Résolution 7: Transfert du siège social

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social du 65, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg au 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg avec effet au 19 mai 2006.

Il y a lieu également de modifier l'adresse du siège social de MARSH MANAGEMENT SERVICES LUXEMBOURG S.A., (anc. MARSH & McRennan MANAGEMENT SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.), Administrateur-délégué de TECHNICAL REINSURANCE COMPANY S.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2006, réf. LSO-BT08770. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(101198.4//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

BAD LANGENSALZA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 111.481.

EXTRAIT

Alan Botfield et Robert Kimmels, en tant que gérants de la Société, font remarquer que leur adresse professionnelle est désormais au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg.

Luxembourg, le 29 août 2006.

A. Botfield.

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2006, réf. LSO-BT08730. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(101215.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

99946

BAD SCHONBORN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 281.100.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 111.473.

EXTRAIT

Alan Botfield et Robert Kimmels, en tant que gérants de la Société, font remarquer que leur adresse professionnelle est désormais au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg.

Luxembourg, le 29 août 2006.

A. Botfield.

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2006, réf. LSO-BT08745. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(101217.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

KYRITZ, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 111.477.

EXTRAIT

Alan Botfield et Robert Kimmels, en tant que gérants de la Société, font remarquer que leur adresse professionnelle est désormais au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg.

Luxembourg, le 29 août 2006.

A. Botfield.

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2006, réf. LSO-BT08733. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(101220.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

ERMITAGE HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 59.648.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société qui s'est tenue en date du 7 septembre 2006 au siège social de la société que:

- 1) Le siège social de la société a été fixé à L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal;
- 2) Monsieur Alaric James Nursey, demeurant au 64 Corporation Street, Corby, Northants NN17 1NH, Angleterre est nommé commissaire aux comptes de la société jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2007.

Luxembourg, le 7 septembre 2006.

Pour extrait conforme

Par mandat

WILSON ASSOCIATES

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU02021. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(101206.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

RADENSLEBEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 111.475.

EXTRAIT

Alan Botfield et Robert Kimmels, en tant que gérants de la Société, font remarquer que leur adresse professionnelle est désormais au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg.

Luxembourg, le 29 août 2006.

A. Botfield.

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2006, réf. LSO-BT08736. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(101224.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

SELENIA HOLDING S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 46.078.

—
EXTRAIT

L'assemblée générale du 24 juillet 2006 a reconduit les mandats des administrateurs:
- Dr. Jean-Pierre Baggi, avocat, avec adresse professionnelle à CH-6901 Lugano, Via Ferraccio Pelli, 9;
- Monsieur Stefano Camponovo, indépendant, avec adresse professionnelle à CH-6901 Lugano, Via A. Giacometti, 1;
- Madame Maria Dennewald, docteur en droit, avec adresse professionnelle à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich;
pour une nouvelle période de six ans, expirant à l'issue de l'assemblée générale statutaire qui se tiendra en 2012.
FIDU-CONCEPT, S.à r.l., établie et ayant son siège social 36, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, a été nommé nouveau commissaire aux comptes pour la même période, en remplacement de MONTBRUN REVISION, S.à r.l.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2006, réf. LSO-BU02533. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(101249.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

SOCIETE EUROPEENNE DES VINS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 57.838.

—
Décision de l'assemblée générale des actionnaires du 11 septembre 2006

Par décision de l'assemblée générale des actionnaires en date du 11 septembre 2006, le mandat de commissaire aux comptes de la Société ERNST & YOUNG S.A., 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Luxembourg, actuellement en vigueur, a été révoqué.

La société COMCO S.A., 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg a été nommé aux termes de cette assemblée comme nouveau commissaire aux Comptes de la Société en remplacement de ERNST & YOUNG S.A., précitée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SOCIETE EUROPEENNE DE VINS S.A.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A.

Banque domiciliaire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2006, réf. LSO-BU04280. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(101277.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

LA FINANCIERE LES BEAUX SITES S.A., Société Anonyme. Holding

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 35.278.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2006, réf. LSO-BU04558, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

(101605.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

SODAREX S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 79.108.

—
Sous toutes réserves, nous vous confirmons la dénonciation du siège de la société SODAREX S.A., R.C. Luxembourg B 79.108.

Luxembourg, le 11 septembre 2006.

SICRIS S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2006, réf. LSO-BU04534. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(101313.2//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

99948

DAMIRE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 56.509.

Décision de l'assemblée générale des actionnaires du 4 septembre 2006

Par décision de l'assemblée générale des actionnaires en date du 4 septembre 2006, le mandat de commissaire aux comptes de la Société HRT REVISION, S.à r.l., 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, actuellement en vigueur, a été révoqué.

La société COMCO S.A., 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg a été nommé aux termes de cette assemblée comme nouveau commissaire aux Comptes de la Société en remplacement de HRT REVISION, S.à r.l., précitée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour DAMIRE INTERNATIONAL S.A.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A.

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2006, réf. LSO-BU04285. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(101278.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

BILLIONAIRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 107.658.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 28 juin 2006 au siège social de la société

Résolutions

Toutes les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité:

1. Le conseil d'administration décide de transférer le siège social du 6, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg au 241, route de Longwy, L-1941 Luxembourg avec effet au 1^{er} juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2006, réf. LSO-BU04532. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(101300.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

ARI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 60.989.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 7 septembre 2006

Résolution

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2006 comme suit:

Conseil d'administration:

- MM. Ferdinando Cavalli, employé privé, demeurant à Luxembourg, président;
- Dominique Billion, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
- Luca Checchinato, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
- Claude Defendi, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

ComCo S.A., 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2006, réf. LSO-BU04297. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(101310.3//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

TRIPL3A S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 119.475.

—
STATUTS

L'an deux mille six, le huit septembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

Ont comparu:

1. Monsieur Jean Ragouin, administrateur de société, né à Paris (France), le 16 novembre 1984, demeurant à F-75020 Paris, 91, rue Villiers de l'Isle Adam;

2. La société FATYLIGHT S.A. ayant son siège social à Panama, République de Panama;

3. La société ROTA LUCIFERI INC. ayant son siège social à Panama, République de Panama.

Les trois ici représentés par Monsieur Thomas Nasri, expert comptable, demeurant professionnellement à Luxembourg,

en vertu de trois procurations sous seing privé.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexées aux présentes pour être formalisées avec elles.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme luxembourgeoise sous la dénomination de TRIPL3A S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est indéterminée.

Art. 2. La société a pour objet la conception, l'élaboration, le E-commerce, le marketing, la communication, le design, l'exploitation de projets et de contrats dans le domaine de l'internet, les moyens informatiques, électroniques et tout ce qui concerne les nouvelles technologies de l'information, la mise en vente ou de toutes autres manières et tout particulièrement dans le domaine de l'art, ainsi que toutes autres activités annexes ou connexes au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger.

La société peut également prendre toutes participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières, immobilières ou autres opérations immobilières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou tout autre manière, et toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet.

D'une façon générale, la société peut prendre toutes mesures et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet social, notamment en empruntant, en toutes monnaies, par voie d'émission d'obligations et en prêtant aux sociétés dont il est question ci-dessus.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières dans tous secteurs, qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.

Art. 3. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-), représenté par trois cent dix (310) actions de cent euros (EUR 100,-) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation du capital social les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

Art. 4. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 5. Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le Conseil d'Administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peuvent être donné par écrit, télégramme ou télex, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopieur.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

Exceptionnellement, la ou les premières personnes auxquelles sera déléguée la gestion journalière de la société, pourront, le cas échéant, être nommées par la première assemblée générale extraordinaire suivant la constitution.

La société se trouve engagée soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle du délégué du conseil.

Art. 6. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 7. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 8. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit, le premier jeudi du mois de juin à 10.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 9. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 10. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 11. La loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2007.

2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en l'an 2008.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparants déclarant souscrire les actions comme suit:

1. Monsieur Jean Ragouin, deux actions.	2
2. La société FATYLIGHT S.A., cent cinquante-quatre actions	154
3. La société ROTA LUCIFERI INC., cent cinquante-quatre actions	154
Total: trois cent dix actions	310

Toutes les actions ont été libérées à concurrence de 25% par des versements en espèces de sorte que la somme de sept mille sept cent cinquante euros (EUR 7.750,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Déclaration

Le notaire-rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élèvent approximativement à la somme de mille deux cent cinquante euros (1.250,- EUR).

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparantes préqualifiées, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle elles se reconnaissent dûment convoquées, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, elles ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

Deuxième résolution

Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:

- Monsieur Jean Ragouin, prénommé;

- La société FATYLIGHT S.A., préqualifiée, représentée par Monsieur Jean Ragouin, prédit;

- La société ROTA LUCIFERI INC., préqualifiée, représentée par Monsieur Jean Ragouin, prèdit.

Troisième résolution

L'assemblée faisant usage de la faculté lui reconnue par l'article 5 des statuts, nomme Monsieur Jean Ragouin, prè-nommé, en qualité d'administrateur délégué à la gestion journalière des affaires de la société ainsi que sa représentation en ce qui concerne cette gestion, entendue dans son sens le plus large et sous sa signature individuelle.

Quatrième résolution

Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:
FIDUCIAIRE CONSEIL ET MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 11A, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Cinquième résolution

Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2011.

Sixième résolution

Le siège social est fixé au 11A, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, le jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: T. Nasri, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 12 septembre 2006, vol. 438, fol. 13, case 11. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 15 septembre 2006.

H. Hellinckx.

(102782.3/242/142) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2006.

LAPIDAR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1225 Luxembourg, 4, rue Béatrix de Bourbon.

R. C. Luxembourg B 119.477.

—
STATUTS

L'an deux mille six, le quinze septembre.

Par-devant Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage.

A comparu:

La société à responsabilité limitée KENTUCKY, S.à r.l., avec siège social à L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 44.078,

ici représentée aux fins des présentes par Maître Pierrot Schiltz, avocat, demeurant à Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée le 30 août 2006, laquelle procuration, après avoir été paraphée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante a arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle qu'elle va constituer.

Titre I^{er}. Raison sociale, objet, siège, durée

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes, entre le propriétaire actuel des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, par la loi du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée et leurs lois modificatives, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société a pour objet la mise en valeur, la promotion, l'échange, la négociation, la vente, l'achat, l'expertise, la location et la gérance de tous biens immobiliers bâtis ou non bâtis.

Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement en son nom propre ou pour le compte de tiers, seule ou en association, en effectuant toutes opérations de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

La société peut faire toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

Art. 3. La société prend la dénomination de LAPIDAR, S.à r.l.

Art. 4. Le siège social est établi à Luxembourg.

La société pourra établir des filiales et des succursales aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 5. La durée de la société est illimitée.

Titre II. Capital social, apports, parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (EUR 125,-) chacune.

Lorsque, et aussi longtemps que toutes les parts sociales sont réunies entre les mains d'un seul associé, la société sera considérée comme une société à responsabilité limitée unipersonnelle conformément à l'article 179(2) de la loi sur les sociétés commerciales; dans cette éventualité, les articles 200-1 et 200-2 de la même loi sont d'application.

Art. 7. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés; elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art. 8. La cession de parts sociales doit être constatée par un acte notarié ou sous seing privé.

Elle n'est opposable à la société et aux tiers qu'après avoir été notifiée à la société ou acceptée par elle conformément à l'article 1690 du Code Civil.

Art. 9. En cas de décès d'un associé, gérant ou non gérant, la société ne sera pas dissoute et elle continuera entre les associés survivants et les héritiers de l'associé décédé.

L'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un quelconque des associés ne met pas fin à la société.

Art. 10. Chaque part est indivisible à l'égard de la société. Les propriétaires indivis sont tenus de se faire représenter auprès de la société par un seul d'entre eux ou un mandataire commun choisi parmi les associés.

Les droits et obligations attachés à chaque part la suivent dans quelques mains qu'elle passe. La propriété d'une part emporte de plein droit adhésion aux présents statuts.

Les héritiers et créanciers d'un associé ne peuvent sous quelque prétexte que ce soit, requérir l'apposition de scellés sur les biens et documents de la société ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; ils doivent, pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées générales.

Titre III. Gérance

Art. 11. La société est administrée par un ou plusieurs gérants nommés par l'assemblée des associés à la majorité du capital social et pris parmi les associés ou en dehors d'eux.

L'acte de nomination fixera la durée de leurs fonctions et leurs pouvoirs.

Les associés pourront à tout moment décider de la même majorité la révocation du ou des gérants pour causes légitimes, ou encore pour toutes raisons quelles qu'elles soient, laissées à l'appréciation souveraine des associés moyennant observation toutefois, en dehors de la révocation pour causes légitimes, du délai de préavis fixé par le contrat d'engagement ou d'un délai de préavis de deux mois.

Le ou les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans toutes les circonstances et pour faire et autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet. Le ou les gérants ont la signature sociale et ils ont le droit d'ester en justice au nom de la société tant en demandant qu'en défendant.

Art. 12. Le décès du ou des gérants ou leur retrait, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la société.

Les héritiers ou ayants-cause du ou des gérants ne peuvent en aucun cas faire apposer des scellés sur les documents et registres de la société, ni faire procéder à un inventaire judiciaire des valeurs sociales.

Titre IV. Décisions et assemblées générales

Art. 13. Les décisions des associés sont prises en assemblée générale ou encore par un vote écrit sur le texte des résolutions à prendre et qui sera communiqué par lettre recommandée par la gérance aux associés.

Le vote écrit devra dans ce dernier cas être émis et envoyé à la société par les associés dans les quinze jours de la réception du texte de la résolution proposée.

Art. 14. A moins de dispositions contraires prévues par les présents statuts ou par la loi, aucune décision n'est valablement prise que pour autant qu'elle ait été adoptée par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Si ce quorum n'est pas atteint à la première réunion ou lors de la consultation par écrit, les associés sont convoqués ou consultés une seconde fois, par lettre recommandée, et les décisions sont prises à la majorité des votes émis, quelle que soit la portion du capital représenté.

Si la société ne compte qu'un seul associé, ses décisions sont inscrites sur un registre tenu au siège social de la société.

Art. 15. Les décisions sont constatées dans un registre de délibérations tenu par la gérance au siège social et auquel seront annexées les pièces constatant les votes exprimés par écrit ainsi que les procurations.

Titre V. Exercice social, inventaires, répartition des bénéfices

Art. 16. L'exercice social commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 17. Il sera dressé à la fin de l'exercice social un inventaire général de l'actif et du passif de la société et un bilan résumant cet inventaire. Chaque associé ou son mandataire muni d'une procuration écrite pourront prendre au siège social communication desdits inventaire et bilan.

Art. 18. Les produits de la société, constatés par l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, des charges sociales, de tous amortissements de l'actif social et de tous comptes de provisions pour risques commerciaux ou autres, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net il sera prélevé 5% pour la constitution du fonds de réserve légale jusqu'à ce qu'il ait atteint le dixième du capital social.

Le solde du bénéfice sera à la disposition des associés qui décideront de son affectation ou de sa répartition.

S'il y a des pertes, elles seront supportées par tous les associés dans les proportions et jusqu'à concurrence de leurs parts sociales.

Titre VI. Dissolution, liquidation

Art. 19. En cas de dissolution anticipée, la liquidation est faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 20. Toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents statuts seront réglées conformément à la loi du 18 septembre 1933 sur les sociétés commerciales telle que modifiée.

Disposition transitoire

Exceptionnellement le premier exercice social commence en date de ce jour et finit le 31 décembre 2006.

Souscription et libération

Les cent (100) parts sociales sont toutes souscrites par l'associée unique la société KENTUCKY, S.à r.l., préqualifiée. Toutes les parts sociales ont été entièrement libérées en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) se trouve à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire soussigné qui le constate expressément.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société et qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élèvent approximativement à mille euros (EUR 1.000,-).

Assemblée générale extraordinaire

La comparante ci-avant désignée, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

1. Monsieur Serge Lepont, commerçant, né à Rouen (France), le 6 décembre 1947, demeurant à F-06370 Mouans Sartoux (France), Chemin de Plan Sarrin, est nommé gérant unique de la société pour une durée indéterminée.
2. La société est valablement engagée en toutes circonstances par la seule signature du gérant.
3. Le siège social est établi à L-1225 Luxembourg, 4, rue Béatrix de Bourbon.

Le notaire instrumentant a rendu attentif la comparante au fait qu'avant toute activité commerciale de la société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par le comparant.

Dont acte, fait et passé à Bascharage en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: P. Schiltz, A. Weber.

Enregistré à Capellen, le 20 septembre 2006, vol. 435, fol. 92, case 11. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 22 septembre 2006.

A. Weber.

(102787.3/236/130) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2006.

DLUX HOLDCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: EUR 12,500.-.

Registered office: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 110.976.

In the year two thousand six, on the seventeenth day of the month of August.

Before us, Maître Marc Lecuit, notary residing in Redange-sur-Attert, acting in replacement of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, to whom remains the present deed.

There appears:

TRITON MANAGERS II LIMITED, a company with registered office at 22 Grenville Street, St. Helier, Jersey, JE4 8PX, acting as general partner of each of the following Jersey registered limited partnerships: TRITON FUND II LP, TWO TRITON FUND F&F LP and TWO TRITON FUND (EXECUTIVES) LP, each with registered office at 22 Grenville Street, St. Helier, Jersey, JE4 8PX,

hereby represented by Mr Jean-Michel Schmit, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Jersey on 16 August 2006.

The said proxy shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, acting as general partner and for the account of all the shareholders of the Company, has requested the undersigned notary to document the following:

The appearing party represents all the shareholders of DLUX HOLDCO, S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, which has been incorporated by a deed of Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg), on 22 September 2005, published in the Luxembourg Official Gazette, Mémorial C number 183 of 26 January 2006, having a corporate capital of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-), having its registered office at 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies, section B, under number 110.976 (the «Company»). The articles of incorporation of the Company have for the last time been amended by a deed of Maître Jean-Joseph Wagner, prenamed on 30 May 2006.

The appearing party, acting for the account of all the shareholders of the Company, recognises to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda:

1. To divide the Company's capital into five (5) classes of shares: class A shares, class B shares, class C shares, class D shares and class E shares, each share of each class having a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-).
2. To convert the existing five hundred (500) shares with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each into five hundred (500) class A shares with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.
3. To increase the capital of the Company by an amount of two million six hundred fifty thousand Euro (EUR 2,650,000.-) so as to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) to two million six hundred sixty-two thousand five hundred Euro (EUR 2,662,500.-).
4. To issue twenty thousand eight hundred (20,800) new class A shares, twenty-one thousand three hundred (21,300) new class B shares, twenty-one thousand three hundred (21,300) new class C shares, twenty-one thousand three hundred (21,300) new class D shares and twenty-one thousand three hundred (21,300) new class E shares, each share of each class having a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-), to be fully paid up, having the same rights and privileges as the existing shares and entitling to dividends as from the day of the extraordinary general meeting of shareholders resolving on the proposed capital increase.
5. To accept subscription for these new shares to be fully paid up in cash by TRITON MANAGERS II LIMITED, acting as general partner and for the account of (i) TRITON FUND II LP for nineteen thousand six hundred and thirty-five (19,635) new class A shares, twenty thousand one hundred and seven (20,107) new class B shares, twenty thousand one hundred and seven (20,107) new class C shares, twenty thousand one hundred and seven (20,107) new class D shares and twenty thousand one hundred and seven (20,107) new class E shares (ii) TWO TRITON FUND F&F LP for four hundred and ninety-nine (499) new class A shares, five hundred and eleven (511) new class B shares, five hundred and eleven (511) new class C shares, five hundred and eleven (511) new class D shares and five hundred and eleven (511) new class E shares and (iii) TWO TRITON FUND (EXECUTIVES) LP for six hundred and sixty-six (666) new class A shares, six hundred and eighty-two (682) new class B shares, six hundred and eighty-two (682) new class C shares, six hundred and eighty-two (682) new class D shares and six hundred and eighty-two (682) new class E shares.
6. To amend the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation to reflect the proposed capital increase.
7. Miscellaneous.

The appearing party, acting for the account of all the shareholders of the Company, requests the undersigned notary to document the following resolutions:

First resolution

The shareholders resolve to divide the Company's issued capital into five (5) classes of shares: class A shares, class B shares, class C shares, class D shares and class E shares, each share of each class having a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-).

Second resolution

The shareholders resolve to convert the existing five hundred (500) shares with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each into five hundred (500) class A shares with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

Third resolution

The shareholders resolve to increase the capital of the Company by an amount of two million six hundred fifty thousand Euro (EUR 2,650,000.-) so as to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) to two million six hundred sixty-two thousand five hundred Euro (EUR 2,662,500.-).

Fourth resolution

The shareholders resolve to issue twenty thousand eight hundred (20,800) new class A shares, twenty-one thousand three hundred (21,300) new class B shares, twenty-one thousand three hundred (21,300) new class C shares, twenty-one thousand three hundred (21,300) new class D shares and twenty-one thousand three hundred (21,300) new class E shares, each share of each class having a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-), to be fully paid up, having the same rights and privileges as the existing shares and entitling to dividends as from the day of the extraordinary general meeting of shareholders resolving on the proposed capital increase.

Subscription - Payment

Thereupon, now appears Mr Jean-Michel Schmit, prenamed, acting in his capacity as duly authorised attorney-in-fact of TRITON MANAGERS II LIMITED, prenamed, acting as general partner and for the account of TRITON FUND II LP, TWO TRITON FUND F&F LP and TWO TRITON FUND (EXECUTIVES) LP (the «Subscribers»), by virtue of the above mentioned proxy.

The person appearing declares to subscribe in the name and on behalf of the Subscribers, to all the twenty thousand eight hundred (20,800) new class A shares, twenty-one thousand three hundred (21,300) new class B shares, twenty-one thousand three hundred (21,300) new class C shares, twenty-one thousand three hundred (21,300) new class D shares and twenty-one thousand three hundred (21,300) new class E shares, each share of each class having a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) and to fully pay the par value of said shares in cash as follows:

Subscribers	Subscribed and paid-in capital	Number of shares
Triton Managers II Limited as General Partner and for the account of Triton Fund II LP.	EUR 490,875.-	19,635 new class A shares

	EUR 502,675.-	20,107	new class B shares
	EUR 502,675.-	20,107	new class C shares
	EUR 502,675.-	20,107	new class D shares
	EUR 502,675.-	20,107	new class E shares
Triton Managers II Limited as General Partner and for the account of Two Triton Fund F&F LP	EUR 12,475.-	499	new class A shares
	EUR 12,775.-	511	new class B shares
	EUR 12,775.-	511	new class C shares
	EUR 12,775.-	511	new class D shares
	EUR 12,775.-	511	new class E shares
Triton Managers II Limited as General Partner and for the account of Two Triton Fund (Executives) LP	EUR 16,650.-	666	new class A shares
	EUR 17,050.-	682	new class B shares
	EUR 17,050.-	682	new class C shares
	EUR 17,050.-	682	new class D shares
	EUR 17,050.-	682	new class E shares
Total	EUR 2,650,000.-	20,800	new class A shares
		21,300	new class B shares
		21,300	new class C shares
		21,300	new class D shares
		21,300	new class E shares

The amount of two million six hundred fifty thousand Euro (EUR 2,650,000.-) is thus as from now at the disposal of the Company, evidence thereof having been submitted to the undersigned notary.

Thereupon, the shareholders resolve to accept the said subscriptions and payments and to allot the twenty thousand eight hundred (20,800) new class A shares, twenty-one thousand three hundred (21,300) new class B shares, twenty-one thousand three hundred (21,300) new class C shares, twenty-one thousand three hundred (21,300) new class D shares and twenty-one thousand three hundred (21,300) new class E shares to the Subscribers as above described.

Fifth resolution

As a result of the above resolutions, the shareholders resolve to amend the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation, which will from now on read as follows:

«**Art. 5. paragraph 1. Subscribed Capital.** The subscribed capital of the Company is set at two million six hundred sixty-two thousand five hundred Euro (EUR 2,662,500.-) divided into twenty-one thousand three hundred (21,300) new class A shares, twenty-one thousand three hundred (21,300) new class B shares, twenty-one thousand three hundred (21,300) new class C shares, twenty-one thousand three hundred (21,300) new class D shares and twenty-one thousand three hundred (21,300) new class E shares, each share of each class having a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) and being fully paid up.»

Costs and expenses

The costs, expenses, remunerations or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed at EUR 29,700.-.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version; at the request of the appearing person and in case of divergences between the two versions, the English version will prevail.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary, by his surname, first names, civil status and residence, the said person has signed together with the notary the present original deed.

Whereas the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le dix-sept août.

Par-devant Maître Marc Lecuit, notaire de résidence à Redange-sur-Attert, agissant en remplacement de Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, lequel dernier restera dépositaire de la présente minute.

Comparaît:

TRITON MANAGERS II LIMITED, une société ayant son siège social au 22 Greenville Street, St. Helier, Jersey, JE4 8PX, agissant comme associé-gérant (general partner) de chacune des sociétés (limited partnership) de Jersey suivantes: TRITON FUND II LP, TWO TRITON FUND F&F LP et TWO TRITON FUND (EXECUTIVES) LP, ayant chacune son siège social au 22 Greenville Street, St. Helier, Jersey, JE4 8PX,

représentée aux fins des présentes par Monsieur Jean-Michel Schmit, avocat, demeurant à Luxembourg, aux termes d'une procuration sous seing privé donnée à Jersey le 16 août 2006.

La prédite procuration restera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Lequel comparant, agissant en sa qualité d'associé-gérant (general partner) et pour le compte des associés de la Société, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

Le comparant représente tous les associés de DLUX HOLDCO, S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, constituée suivant acte de Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-

Duché de Luxembourg), le 22 septembre 2005, publié au Mémorial C - Recueil des Sociétés et Associations numéro 183 du 26 janvier 2006, ayant un capital social de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), ayant son siège social au 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B, sous le numéro 110.976 (la «Société»). Les statuts de la Société furent modifiés pour la dernière fois par acte de Maître Jean-Joseph Wagner, prénommé, le 30 mai 2006.

Le comparant, représentant tous les associés de la Société, reconnaît être parfaitement au courant des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Division du capital social de la Société en cinq (5) catégories de parts sociales: parts sociales de catégorie A, parts sociales de catégorie B, parts sociales de catégorie C, parts sociales de catégorie D et parts sociales de catégorie E, chaque part sociale de chacune de ces catégories ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-).

2. Conversion des cinq cents (500) parts sociales existantes ayant chacune une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) en cinq cents (500) parts sociales de catégorie A ayant chacune une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-).

3. Augmentation du capital social de la Société à concurrence de deux millions six cent cinquante mille euros (EUR 2.650.000,-) afin de le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) à un montant de deux millions six cent soixante-deux mille cinq cents euros (EUR 2.662.500,-).

4. Emission de vingt mille huit cents (20.800) nouvelles parts sociales de catégorie A, vingt et un mille trois cents (21.300) nouvelles parts sociales de catégorie B, vingt et un mille trois cents (21.300) nouvelles parts sociales de catégorie C, vingt et un mille trois cents (21.300) nouvelles parts sociales de catégorie D et vingt et un mille trois cents (21.300) nouvelles parts sociales de catégorie E, chaque part sociale de chacune de ces catégories ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-), entièrement libérées, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes et donnant droit aux dividendes à partir du jour de la délibération de l'assemblée générale votant sur l'augmentation de capital proposée.

5. Acceptation de la souscription de ces parts sociales nouvelles et de leur libération intégrale par TRITON MANAGERS II LIMITED, agissant comme associé-gérant (general partner) et pour le compte de (i) TRITON FUND II LP pour dix-neuf mille six cent trente-cinq (19.635) nouvelles parts sociales de catégorie A, vingt mille cent sept (20.107) nouvelles parts sociales de catégorie B, vingt mille cent sept (20.107) nouvelles parts sociales de catégorie C, vingt mille cent sept (20.107) nouvelles parts sociales de catégorie D et vingt mille cent sept (20.107) nouvelles parts sociales de catégorie E (ii) TWO TRITON FUND F&F LP pour quatre cent quatre-vingt-dix-neuf (499) nouvelles parts sociales de catégorie A, cinq cent onze (511) nouvelles parts sociales de catégorie B, cinq cent onze (511) nouvelles parts sociales de catégorie C, cinq cent onze (511) nouvelles parts sociales de catégorie D et cinq cent onze (511) nouvelles parts sociales de catégorie E et (iii) TWO TRITON FUND (EXECUTIVES) LP pour six cent soixante-six (666) nouvelles parts sociales de catégorie A, six cent quatre-vingt-deux (682) nouvelles parts sociales de catégorie B, six cent quatre-vingt-deux (682) nouvelles parts sociales de catégorie C, six cent quatre-vingt-deux (682) nouvelles parts sociales de catégorie D et six cent quatre-vingt-deux (682) nouvelles parts sociales de catégorie E, lesdits paiements se faisant en espèces.

6. Modification du premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société afin de refléter l'augmentation de capital proposée.

7. Divers.

Le comparant, agissant pour le compte de tout les associés de la Société a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident de diviser le capital social de la Société en cinq (5) catégories de parts sociales: parts sociales de catégorie A, parts sociales de catégorie B, parts sociales de catégorie C, parts sociales de catégorie D et parts sociales de catégorie E, chaque part sociale de chacune de ces catégories ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-).

Deuxième résolution

Les associés décident la conversion des cinq cents (500) parts sociales existantes ayant chacune une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) en cinq cents (500) parts sociales de catégorie A ayant chacune une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-).

Troisième résolution

Les associés décident d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de deux millions six cent cinquante mille euros (EUR 2.650.000,-) afin de le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) à un montant de deux millions six cent soixante-deux mille cinq cents euros (EUR 2.662.500,-).

Quatrième résolution

Les associés décident d'émettre vingt mille huit cents (20.800) nouvelles parts sociales de catégorie A, vingt et un mille trois cents (21.300) nouvelles parts sociales de catégorie B, vingt et un mille trois cents (21.300) nouvelles parts sociales de catégorie C, vingt et un mille trois cents (21.300) nouvelles parts sociales de catégorie D et vingt et un mille trois cents (21.300) nouvelles parts sociales de catégorie E, chaque part sociale de chacune de ces catégories ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-), entièrement libérées, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes et donnant droit à des dividendes à partir du jour de la délibération de la présente assemblée générale extraordinaire des associés votant sur l'augmentation de capital proposée.

Souscription et libération

Ensuite comparait Monsieur Jean-Michel Schmit, prénommé, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé de la société TRITON MANAGERS II LIMITED, précitée, agissant comme associé-gérant (general partner) et pour le compte de TRITON FUND II LP, TWO TRITON FUND F&F LP et TWO TRITON FUND (EXECUTIVES) LP (les «Souscripteurs»), en vertu de la procuration précitée.

Le comparant déclare souscrire au nom et pour le compte des Souscripteurs, à toutes les vingt mille huit cents (20.800) nouvelles parts sociales de catégorie A, vingt et un mille trois cents (21.300) nouvelles parts sociales de catégorie B, vingt et un mille trois cents (21.300) nouvelles parts sociales de catégorie C, vingt et un mille trois cents (21.300) nouvelles parts sociales de catégorie D et vingt et un mille trois cents (21.300) nouvelles parts sociales de catégorie E, chaque part sociale de chacune de ces catégories ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) comme suit, et de libérer intégralement chacune de ces parts sociales nouvelles en espèces:

Souscripteurs	Capital souscrit et libéré	Nombre des parts sociales
Triton Managers II Limited comme associé-gérant (general partner) et pour le compte de Triton Fund II LP	EUR 490.875,-	19.635 nouvelles parts sociales de catégorie A
	EUR 502.675,-	20.107 nouvelles parts sociales de catégorie B
	EUR 502.675,-	20.107 nouvelles parts sociales de catégorie C
	EUR 502.675,-	20.107 nouvelles parts sociales de catégorie D
	EUR 502.675,-	20.107 nouvelles parts sociales de catégorie E
Triton Managers II Limited comme associé-gérant (general partner) et pour le compte de Two Triton Fund F&F LP	EUR 12.475,-	499 nouvelles parts sociales de catégorie A
	EUR 12.775,-	511 nouvelles parts sociales de catégorie B
	EUR 12.775,-	511 nouvelles parts sociales de catégorie C
	EUR 12.775,-	511 nouvelles parts sociales de catégorie D
	EUR 12.775,-	511 nouvelles parts sociales de catégorie E
Triton Managers II Limited comme associé-gérant (general partner) et pour le compte de Two Triton Fund (Executives) LP	EUR 16.650,-	666 nouvelles parts sociales de catégorie A
	EUR 17.050,-	682 nouvelles parts sociales de catégorie B
	EUR 17.050,-	682 nouvelles parts sociales de catégorie C
	EUR 17.050,-	682 nouvelles parts sociales de catégorie D
	EUR 17.050,-	682 nouvelles parts sociales de catégorie E
Total	EUR 2.650.000,-	20.800 nouvelles parts sociales de catégorie A
		21.300 nouvelles parts sociales de catégorie B
		21.300 nouvelles parts sociales de catégorie C
		21.300 nouvelles parts sociales de catégorie D
		21.300 nouvelles parts sociales de catégorie E

Le montant de deux millions six cent cinquante mille euros (EUR 2.650.000,-) est dès lors à partir de maintenant à la disposition de la Société dont la preuve a été apportée au notaire soussigné.

Ensuite, les associés décident d'accepter lesdites souscriptions et lesdits paiements et d'attribuer les vingt mille huit cents (20.800) nouvelles parts sociales de catégorie A, vingt et un mille trois cents (21.300) nouvelles parts sociales de catégorie B, vingt et un mille trois cents (21.300) nouvelles parts sociales de catégorie C, vingt et un mille trois cents (21.300) nouvelles parts sociales de catégorie D et vingt et un mille trois cents (21.300) nouvelles parts sociales de catégorie E aux Souscripteurs, comme décrit ci-dessus.

Cinquième résolution

En conséquence des résolutions précédentes, les associés décident de modifier l'article 5, premier alinéa, des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 5. premier alinéa. Capital social.** Le capital social de la Société est fixé à deux millions six cent soixante-deux mille cinq cents euros (EUR 2.662.500,-) divisé en vingt et un mille trois cents (21.300) nouvelles parts sociales de catégorie A, vingt et un mille trois cents (21.300) nouvelles parts sociales de catégorie B, vingt et un mille trois cents (21.300) nouvelles parts sociales de catégorie C, vingt et un mille trois cents (21.300) nouvelles parts sociales de catégorie D et vingt et un mille trois cents (21.300) nouvelles parts sociales de catégorie E, chaque part sociale de chacune de ces catégories ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-), et chaque part sociale étant entièrement libérée.»

Frais et dépens

Les frais, dépens, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la Société des suites de cet acte sont estimés à EUR 29.700,-.

Le notaire soussigné, qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant connu du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Signé: J.-M. Schmit, M. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2006, vol. 155S, fol. 8, case 3. – Reçu 26.500 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2006.

G. Lecuit.

(102792.3/220/283) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2006.

DLUX HOLDCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 110.976.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2006.

G. Lecuit.

(102795.3/220/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2006.

FINSICAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 56.769.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 14 septembre 2006

Résolutions

L'assemblée ratifie la cooptation de Madame Sophie Jacquet décidée par le conseil d'administration en sa réunion du 7 septembre 2006.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2006 comme suit:

Conseil d'administration:

MM. Ottaviano Scalabrin, dirigeant d'entreprise, demeurant à Montecchio Maggiore (Italie), président;

Carlo Santoiemma, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;

Mme Sophie Jacquet, employée privée, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

ComCo S.A., 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2006, réf. LSO-BU04305. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(101315.3//25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

VOSGES IMMO SUD V.I.S. S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 99.632.

Sous toutes réserves, nous vous confirmons la dénonciation du siège de la société VOSGES IMMO SUD VIS S.A., R.C. Luxembourg B 99.632.

Luxembourg, le 11 septembre 2006.

SICRIS S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2006, réf. LSO-BU04535. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(101316.2//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

AMADELUX INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 105.857.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 28 juillet 2006

Résolutions

L'assemblée décide de ratifier la cooptation de Madame Daniele Arendt décidée par le conseil d'administration en sa réunion du 19 juillet 2006.

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2006 comme suit:

Conseil d'administration:

- MM. Hugh Langmuir, demeurant à Paris, président, administrateur classe B;
Manuel Frias, demeurant à Luxembourg, administrateur classe A;
Stuart McAlpine, demeurant à Londres, administrateur classe B;
Pierre Stemper, demeurant à Luxembourg, administrateur classe A;
Lucien-Charles Nicolet, demeurant à Genève, administrateur classe A;
Mme Daniele Arendt, demeurant à Luxembourg, administrateur classe B.

Commissaire aux comptes:

FIDUCIAIRE PROBITAS, S.à r.l., avenue Gaston Diderich 146, L-2220 Luxembourg.

Réviseur d'entreprise:

DELOITTE S.A., 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

AMADELUX INVESTMENTS S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2006, réf. LSO-BU04288. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann

(101304.3//30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

INTERNATIONAL TELECOMMUNICATIONS KNOW HOW S.A., EN ABRÉGÉ I.T.K.H. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8279 Holzem, 2, rue Neiewee.
R. C. Luxembourg B 68.342.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2006, réf. LSO-BU02890, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 septembre 2006.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(101328.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

I.S.A. INTERNATIONAL SALES ADVISING COMPANY, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 13.000,-.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.
R. C. Luxembourg B 21.937.

Extrait des résolutions prises par le gérant unique en date du 24 avril 2006

Le Gérant unique a décidé de transférer le siège social de la société du 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2006, réf. LSO-BU03452. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(101408.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

LM - IS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 100.000.**Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 83.906.*Assemblée Générale Extraordinaire du 5 septembre 2006*

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 5 septembre 2006, il a été décidé de procéder au remplacement de M. Lorenzo Patrassi né à Padova (Italie), le 22 avril 1972, gérant démissionnaire par Mme Sophie Jacquet, née à Messancy (Belgique), le 7 mai 2006, avec effet au 5 septembre 2006.

Le mandat du nouveau gérant prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle à tenir en 2006 statuant sur l'exercice clos au 31 décembre 2005.

La composition du conseil de gérance sera désormais la suivante:

MM. Giorgio Magnoni, gérant;
Carlo Santoiemma, gérant;
Mme Sophie Jacquet, gérante.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

LM-IS, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU01973. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(101324.3//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

LEGG MASON INVESTMENTS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.Siège social: L-1025 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 28.121.

Le bilan au 31 mars 2006, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2006, réf. LSO-BU04562, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2006.

Pour le compte de LEGG MASON INVESTMENTS (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(101338.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

ADRIATIC LUX S.A., Société Anonyme.Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 76.498.

Le bilan au 31 décembre 2005 dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2006, réf. LSO-BU04993, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

ADRIATIC LUX S.A.

Signature

(101339.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

PRAXA S.A., Société Anonyme.Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 90.653.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 19 septembre 2006, réf. LSO-BU04425, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MERCURIA SERVICES

Signature

(101562.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

iMC Group S.A., Société Anonyme.
Registered office: L-1660 Luxembourg, 30, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 119.591.

STATUTES

In the year two thousand and six, on the fifth of September.

Before M^e Jean Seckler, notary residing at Junglinster (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned.

There appeared:

- 1.- Mr Reginald Bursens, director, residing in MC-98000 Monte Carlo, 8, boulevard Princesse Charlotte (Principality of Monaco).
- 2.- Mr John Webber, director, residing in MC-98000 Monte Carlo, 44, boulevard d'Italie (Principality of Monaco).
- 3.- Mr Alan Callan, director, residing in MC-98000 Monte Carlo, Les Orangers, 42, boulevard Jardin Exotique (Principality of Monaco).

All are here represented by Mr François Georges, chartered accountant, professionally residing in L-1660 Luxembourg, 30, Grand-rue, by virtue of three proxies given under private seal.

The said proxies signed *ne varietur* by the mandatory and the undersigned notary will remain annexed to the present deed, to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, represented as said before, have requested the officiating notary to enact the articles of association of a public limited company to establish as follows:

Title I.- Denomination - Registered office - Duration - Purpose

Art. 1. There is formed a public limited company («société anonyme») under the name of iMC GROUP S.A.

Art. 2. The registered office is established in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

The company may establish branches, subsidiaries, agencies or administrative offices in the Grand Duchy of Luxembourg as well as in foreign countries by a simple decision of the board of directors.

Without any prejudice of the general rules of law governing the termination of contracts, in case the registered office of the company has been determined by contract with third parties, the registered offices may be transferred to any other place within the municipality of the registered office, by a simple decision of the board of directors.

The registered office may be transferred to any other municipality of the Grand Duchy of Luxembourg by a decision of the shareholders' meeting.

Art. 3. The duration of the company is unlimited.

Art. 4. The purpose of the company is the holding of participations, in any form whatsoever in Luxembourg and foreign companies, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stocks, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio.

The company may participate in the establishment and development of any financial, industrial or commercial enterprise in Luxembourg or abroad and may render such enterprises every assistance whether by way of loans, guarantees or otherwise.

The company may borrow in any form and may issue bonds and debentures.

In general, the company may adopt any control and supervisory measures and carry out any operation which it may deem necessary in the accomplishment and development of its purposes, remaining always however within the limits established by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended.

Title II.- Capital - Shares

Art. 5. The subscribed share capital is fixed at thirty-eight thousand two hundred and fifty Euro (38,250.- EUR), represented by thirty-thousand six hundred (30,600) shares with a par value of one point twenty-five Euro (1.25 EUR) per share.

The shares may be registered or bearer shares, at the option of the shareholder, except those shares for which the law prescribes registered form.

The company's shares may be issued, at the owner's option, in certificates representing single shares or two or more shares.

In addition to the corporate capital, issue premiums may be paid to the corporation.

These issue premiums shall be allocated to an extraordinary reserve which, upon a resolution of the shareholders in General Meeting, may be distributed to the shareholders or used by the board of directors of the corporation to redeem the redeemable shares.

The corporate share capital may be increased from its present amount up to five hundred million Euro (500,000,000.- EUR) by the creation and issue of additional shares of a par value of one point twenty-five Euro (1.25 EUR) each.

The board of directors is hereby authorized to propose the issue of further redeemable shares, with or without an issue premium so as to bring the total capital of the corporation up to the total authorized share capital in whole or in part from time to time as it, in its discretion, may determine. Any capital increases may be made by new capital contributions, incorporation of reserves or conversion of corporate debts into share capital. The board of directors may accept subscriptions for such shares within a period of 5 years starting as of the date of publication of the present articles. The period or extent of this authority may be extended by resolution of the shareholders in General Meeting from time to time, in the manner required for amendment of these Articles.

If the board of directors decides to proceed with a capital increase within the limits of the authorized share capital of the company, the existing shareholders shall be informed thereof by registered mail with indication of the planned amount of the capital increase.

The existing shareholders shall inform the board of directors of their decision to subscribe all or part of the planned capital increase by notifying their decision to the board of directors within 21 days by registered mail. If the existing shareholders' decisions thus expressed exceed the amount of the capital increase available for subscription, each shareholder shall be assigned such percentage of the capital increase as corresponds to his shareholding prior to the capital increase. The board of directors is bound by the decision of the existing shareholders prior to any proposal made to third parties. After expiry of the 21 day period, the board of directors may offer the remaining part of the planned capital increase to third parties. This subscription will be made on a «first-come first-served» basis.

The board of directors is authorized to issue such new shares under the above provisions and during the period referred to above to which any then current shareholders may subscribe but without necessarily having any preferential rights.

When the company effects a whole or partial increase in capital pursuant to the provisions referred to above, it shall be obliged to take steps to amend this Article in order to record the change and the board of directors is authorized to take or authorize the steps required for the execution and publication of such amendment in accordance with the law on commercial companies.

The company may repurchase its own shares with its free reserves under the provisions set forth in article 49-2 of the law on commercial companies.

Title III.- Management

Art. 6. The company is administered by a board of not less than three and a maximum of nine members, shareholders or not, who are elected for a term which may not exceed six years by the general meeting and who can be dismissed at any time by the general meeting.

If the post of a director elected by the general meeting becomes vacant, the remaining directors thus elected, may provisionally fill the vacancy. In this case, the next general meeting will proceed to the final election.

Art. 7. The board of directors chooses among its members a chairman. If the chairman is unable to be present, his place will be taken by one of the directors present at the meeting designated to that effect by the board.

The meetings of the board of directors are convened by the chairman or by any two directors.

The board of directors can only validly debate and take decisions if the majority of its members is present or represented, proxies between directors being permitted. A director can only represent one of his colleagues.

The directors may cast their vote on the points of the agenda by letter, telegram, telex or telefax, confirmed by letter.

Written resolutions approved and signed by all directors shall have the same effect as resolutions voted at the board of directors' meetings.

Art. 8. Decisions of the board are taken by an absolute majority of the votes cast. In case of an equality of votes, the chairman has a casting vote.

Art. 9. The minutes of the meetings of the board of directors shall be signed by all the directors having assisted at the debates.

Copies or extracts shall be certified conform by one director or by a proxy.

Art. 10. The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the company's interest. All powers not expressly reserved to the general meeting by the law of August 10, 1915, as subsequently modified, or by the present articles of association of the company, fall within the competence of the board of directors.

Art. 11. The board of directors may delegate all or part of its powers concerning the daily management to members of the board or to third persons who need not be shareholders.

The delegation to a member of the board is subject to a previous authorisation of the general meeting.

Art. 12. The company is committed either by the joint signatures of any two directors or by the individual signature of the delegate of the board of directors.

Title IV.- Supervision

Art. 13. The company is supervised by one or several statutory auditors, shareholders or not, who are appointed by the general meeting, which determines their number and their remuneration, and who can be dismissed at any time.

The term of the mandate of the statutory auditor(s) is fixed by the general meeting for a period not exceeding six years.

Title V.- General meeting

Art. 14. The general meeting represents the whole body of shareholders. It has the most extensive powers to carry out or ratify such acts as may concern the corporation.

The convening notices are made in the form and delays prescribed by law.

Art. 15. The annual general meeting is held on June 16th at 11.00 a.m. at the company's registered office, or at any other place to be specified in the convening notices.

If such day is a legal holiday the General Meeting will be held on the next following business day at 11.00 a.m.

Art. 16. The board of directors or the auditor(s) may convene an extraordinary general meeting. It must be convened at the written request of shareholders representing 20% of the company's share capital.

Art. 17. Each share entitles to the casting of one vote.

The company will recognise only one holder for each share; in case a share is held by more than one person, the company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until one person has been appointed as sole owner, in relation to the company.

Title VI.- Accounting year - Allocation of profits

Art. 18. The company's business year begins on January 1st and ends on December 31st of the same year.

The board of directors draws up the annual accounts according to the legal requirements.

It submits these documents with a report of the company's activities to the statutory auditor(s) at least one month before the statutory general meeting.

Art. 19. At least 5% of the net profit for the financial year have to be allocated to the legal reserve fund. Such contribution will cease to be compulsory when the reserve fund reaches 10% of the subscribed capital.

The remaining balance is at the disposal of the general meeting.

Advances on dividends may be paid by the board of directors in compliance with the legal requirements.

The general meeting can decide to assign profits and distributable reserves to the amortization of the capital, without reducing the subscribed capital.

Title VII.- Dissolution - Liquidation

Art. 20. The company may be dissolved by a decision of the general meeting voting with the same quorum as for the amendment of the articles of association.

Should the company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, legal or physical persons, appointed by the general meeting which will specify their powers and remuneration.

Title VIII.- General provisions

Art. 21. All matters not governed by these articles of association are to be construed in accordance with the law of August 10th, 1915 on commercial companies and the amendments hereto.

Transitory dispositions

- 1.- The first financial year runs from the date of incorporation and ends on the 31st of December 2006.
- 2.- The first General Meeting will be held in the year 2007.

Subscription and payment

The above-named parties have subscribed the shares as follows:

1.- Mr Reginald Bursens, director, residing in MC-98000 Monte Carlo, 8, boulevard Princesse Charlotte (Principality of Monaco), nine thousand shares.	9,000
2.- Mr John Webber, director, residing in MC-98000 Monte Carlo, 44, boulevard d'Italie (Principality of Monaco), three thousand eight hundred seventy-eight shares.	3,800
3.- Mr Alan Callan, director, residing in MC-98000 Monte Carlo, Les Orangers, 42, boulevard Jardin Exotique (Principality of Monaco), seventeen thousand eight hundred shares	<u>17,800</u>
Total: thirty thousand six hundred shares	30,600

All these shares are fully paid up by payments in cash such that the sum of thirty-eight thousand two hundred and fifty Euro (38,250.- EUR) is from now on at the free disposal of the company, proof whereof having been given to the officiating notary, who bears witness expressly to this fact.

Declaration - Estimate of costs

The notary executing this deed declares that the conditions prescribed in article 26 of the law of August 10th, 1915 as subsequently amended have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

The amount, approximately at least, of costs, expenses, salaries or charges, in whatever form it may be, incurred or charged to the company as a result of its formation, is approximately valued at one thousand eight hundred Euro.

Extraordinary general meeting

Here and now, the above-named persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convoked, have proceeded to hold an Extraordinary General Meeting and, having stated that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote:

- 1.- The number of directors is fixed at four (4) and that of the auditors at one (1).
- 2.- The following have been appointed as directors:
 - a) Mr Reginald Bursens, director, born in Geneva (Switzerland), on the 25th of January 1959, residing in MC-98000 Monte Carlo, 8, boulevard Princesse Charlotte (Principality of Monaco);
 - b) Mr John Webber, director, born in London (United Kingdom), on the 29th of April 1947, residing in MC-98000 Monte Carlo, 44, boulevard d'Italie (Principality of Monaco);
 - c) Mr Alan Callan, director, born in London (United Kingdom), on the 1st of August 1946, residing in MC-98000 Monte Carlo, Les Orangers, 42, boulevard Jardin Exotique (Principality of Monaco);
 - d) Mr François Georges, chartered accountant, born in Luxembourg, on the 20th of March 1967, residing professionally in L-1660 Luxembourg, 30, Grand-rue.
- 3.- The following has been appointed as statutory auditor:

The public limited company GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., with registered office in L-1331 Luxembourg, 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, inscribed in the Trade and Companies' Register of Luxembourg, section B, under the number 22.668.

4.- The registered office is established in L-1660 Luxembourg, 30, Grand-rue.

5.- The mandates of the directors and the statutory auditor will expire at the general annual meeting in the year 2012.

6.- The board of directors is authorized to nominate one or several of its members as delegate of the board.

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing mandatory, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing mandatory and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read in the language of the appearing mandatory, acting as said before, known to the notary by surname, Christian name, civil status and residence, the said mandatory signed together with Us, the notary, the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le cinq septembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

1.- Monsieur Reginald Bursens, directeur, demeurant à MC-98000 Monte Carlo, 8, boulevard Princesse Charlotte (Principauté de Monaco).

2.- Monsieur John Webber, directeur, demeurant à MC-98000 Monte Carlo, 44, boulevard d'Italie (Principauté de Monaco).

3.- Monsieur Alan Callan, directeur, demeurant à MC-98000 Monte Carlo, Les Orangers, 42, boulevard Jardin Exotique (Principauté de Monaco).

Tous sont ici représentés par Monsieur François Georges, expert comptable, demeurant professionnellement à L-1660 Luxembourg, 30, Grand-rue, en vertu de trois procurations sous seing privé lui délivrées.

Les prédites procurations, signées ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentant d'arrêter les statuts d'une société anonyme à constituer comme suit:

Titre I^{er}.- Dénomination - Siège - Durée - Objet

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de iMC GROUP S.A.

Art. 2. Le siège social est établi à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit de la commune du siège.

Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par décision de l'assemblée des actionnaires.

Art. 3. La durée de la société est illimitée.

Art. 4. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, billets et autres valeurs de toutes espèces, la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La société peut participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, et leur prêter tous concours, que ce soit par des prêts, des garanties ou toutes autres manières.

La société peut emprunter sous toutes formes et procéder à l'émission d'obligations.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet, en restant toutefois dans les limites tracées par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et aux lois modificatives.

Titre II.- Capital - Actions

Art. 5. Le capital social souscrit est fixé à trente-huit mille deux cent cinquante euros (38.250,- EUR), représenté par trente mille six cents (30.600) actions d'une valeur nominale d'un virgule vingt-cinq euros (1,25 EUR) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, sauf dispositions contraires de la loi.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En plus du capital social, des primes d'émission peuvent être payées à la société.

Ces primes seront affectées à une réserve extraordinaire qui pourra être soit utilisée par le conseil d'administration pour racheter les actions rachetables, soit distribuée aux actionnaires en vertu d'une décision de l'assemblée générale.

Le capital social pourra être porté de son montant actuel à cinq cent millions d'euros (500.000.000,- EUR) par la création et l'émission d'actions supplémentaires d'une valeur nominale d'un virgule vingt-cinq euros (1,25 EUR) chacune.

Le conseil d'administration est autorisé à proposer l'émission de nouvelles actions rachetables, avec ou sans prime d'émission, de manière à augmenter le capital de la société jusqu'à concurrence du montant du capital autorisé, en une ou plusieurs fois, comme le conseil le déterminera à sa discrétion. De telles augmentations pourront avoir lieu par des apports nouveaux, par l'incorporation de réserves ou encore par la conversion de dettes sociales en capital social. Les actionnaires pourront accepter des souscriptions pour des actions nouvelles dans le cadre du capital autorisé pendant une période de cinq ans à compter de la date de publication des présents statuts. La période ou l'étendue de cette délégation au conseil d'administration pourra être élargie ou prolongée par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires prise selon les conditions requises pour la modification des présents statuts.

Lorsque le conseil d'administration décide de procéder à une augmentation de capital dans le cadre du capital autorisé, il en informera les actionnaires existants par courrier recommandé en précisant le montant prévu de l'augmentation.

Les actionnaires existants informeront le conseil d'administration de leur décision de souscrire tout ou partie de l'augmentation de capital décidée en informant le conseil d'administration par courrier recommandé dans un délai de 21 jours. Au cas où les décisions de souscription exprimées par les actionnaires existants dépassent le montant total du capital offert à la souscription, l'augmentation de capital à souscrire sera répartie entre les actionnaires existants au prorata de leur participation avant augmentation de capital. Le conseil d'administration est tenu d'accepter les souscriptions des actionnaires existant avant toute proposition de souscription à des personnes tierces. Après écoulement du délai de 21 jours, le conseil d'administration pourra proposer à des personnes tierces de souscrire le montant de l'augmentation non-souscrit par les actionnaires existants et la répartition se fera par ordre chronologique de souscription.

Le conseil d'administration est habilité à émettre de nouvelles actions selon les dispositions ci-avant et dans la période y mentionnée.

Lorsque la société effectuera une augmentation de capital partielle ou entière dans le cadre du capital autorisé conformément aux dispositions ci-avant, elle est obligée de prendre des mesures aux fins de modifier le présent article et aux fins de faire acter cette modification et le conseil d'administration est autorisé à faire tout ce qui est nécessaire pour l'exécution et la publication d'une telle modification en vertu de la loi sur les sociétés commerciales.

La société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi sur les sociétés commerciales.

Titre III.- Administration

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins et neuf membres au plus, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'assemblée générale et toujours révocables par elle.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents, le remplace.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis sans qu'un administrateur ne puisse représenter plus d'un de ses collègues.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, télex ou téléfax, ces trois derniers étant à confirmer par écrit.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Art. 8. Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des membres présents ou représentés. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion du conseil est prépondérante.

Art. 9. Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances.

Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

Art. 10. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures et les statuts à l'assemblée générale.

Art. 11. Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires.

La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Art. 12. La société se trouve engagée, soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle du délégué du conseil d'administration.

Titre IV.- Surveillance

Art. 13. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération, et toujours révocables.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale. Elle ne pourra cependant dépasser six années.

Titre V.- Assemblée générale

Art. 14. L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales.

Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

Art. 15. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 16 juin à 11.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant à 11.00 heures.

Art. 16. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s). Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant 20% du capital social.

Art. 17. Chaque action donne droit à une voix.

La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. Si une action de la société est détenue par plusieurs propriétaires en propriété indivise, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

Titre VI.- Année sociale - Répartition des bénéfices

Art. 18. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de la même année.

Le conseil d'administration établit les comptes annuels tels que prévus par la loi.

Il remet ces pièces avec un rapport sur les opérations de la société un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire au(x) commissaire(s).

Art. 19. Sur le bénéfice net de l'exercice, il est prélevé 5% au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint 10% du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des règles y relatives.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

Titre VII.- Dissolution - Liquidation

Art. 20. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leur rémunération.

Titre VIII.- Dispositions générales

Art. 21. Pour tous les points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et aux lois modificatives.

Dispositions transitoires

- 1.- Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2006.
- 2.- La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2007.

Souscription et libération

Les comparantes précitées ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

1.- Monsieur Reginald Bursens, directeur, demeurant à MC-98000 Monte Carlo, 8, boulevard Princesse Charlotte (Principauté de Monaco), neuf mille actions	9.000
2.- Monsieur John Webber, directeur, demeurant à MC-98000 Monte Carlo, 44, boulevard d'Italie (Principauté de Monaco), trois mille huit cents actions	3.800
3.- Monsieur Alan Callan, directeur, demeurant à MC-98000 Monte Carlo, Les Orangers, 42, boulevard Jardin Exotique (Principauté de Monaco), dix-sept mille huit cents actions	<u>17.800</u>
Total: trente mille six cents actions	30.600

Toutes ces actions ont été libérées intégralement en numéraire, de sorte que la somme de trente-huit mille deux cent cinquante euros (38.250,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

Déclaration - Estimation des frais

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié les conditions prévues par l'article vingt-six de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée ultérieurement et en constate expressément l'accomplissement.

Le montant, au moins approximatif, des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, est évalué approximativement à la somme de mille huit cent euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1.- Le nombre des administrateurs est fixé à quatre (4) et celui des commissaires aux comptes à un (1).
- 2.- Ont été appelés aux fonctions d'administrateurs:
 - a) Monsieur Reginald Bursens, directeur, né à Genève (Suisse), le 25 janvier 1959, demeurant à MC-98000 Monte Carlo, 8, boulevard Princesse Charlotte (Principauté de Monaco);
 - b) Monsieur John Webber, directeur, né à Londres (Royaume-Uni), le 29 avril 1947, demeurant à MC-98000 Monte Carlo, 44, boulevard d'Italie (Principauté de Monaco);
 - c) Monsieur Alan Callan, directeur, né à Londres (Royaume-Uni), le 1^{er} août 1946, demeurant à MC-98000 Monte Carlo, Les Orangers, 42, boulevard Jardin Exotique (Principauté de Monaco);
 - d) Monsieur François Georges, expert comptable, né à Luxembourg, le 20 mars 1967, demeurant professionnellement à L-1660 Luxembourg, 30, Grand-rue.
- 3.- A été appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:
La société anonyme GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., avec siège social à L-1331 Luxembourg, 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 22.668.
- 4.- Le siège social est établi à L-1660 Luxembourg, 30, Grand-rue.
- 5.- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2012.
- 6.- Le conseil d'administration est autorisé à nommer un ou plusieurs de ses membres aux fonctions d'administrateur-délégué.

Constatation

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête du mandataire les présents statuts sont rédigés en anglais, suivis d'une version française; à la requête du même mandataire et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, agissant comme dit ci-avant, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: F. Georges, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 7 septembre 2006, vol. 537, fol. 83, case 1. – Reçu 382,50 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 11 septembre 2006.

J. Seckler.

(103871.3/231/396) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

IMAGE & VISION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue G. Kroll.

R. C. Luxembourg B 92.386.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2006, réf. LSO-BU00319, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2006.

Signature.

(101347.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

BJARTUR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R. C. Luxembourg B 80.469.

EXTRAIT

Il résulte du conseil d'administration de la société BJARTUR HOLDING S.A. (la «Société») tenu en date du 28 août 2006 que:

- Le siège de la Société est transféré du 50, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg au 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 septembre 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2006, réf. LSO-BU04585. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(101944.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

IMAGE & VISION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue G. Kroll.
R. C. Luxembourg B 92.386.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2006, réf. LSO-BU00320, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2006.

Signature.

(101348.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

TABUA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue G. Kroll.
R. C. Luxembourg B 77.588.

Le bilan au 30 juin 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2006, réf. LSO-BU00324, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2006.

Signature.

(101353.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

PRODOMO S.A. HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 37.578.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2006, réf. LSO-BU00315, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2006.

Signature.

(101354.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

ADELIE INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 67.020.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07549, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2006.

H. Dueholm.

(101360.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

GP TUNING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8211 Mamer, 113, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 49.053.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2006, réf. LSO-BU04221, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Signature.

(101366.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

NEW CAR MARKETING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8211 Mamer, 113, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 28.852.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2006, réf. LSO-BU04219, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Signature.

(101367.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

LUXEMBOURG BUILDING AND STYLING COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1220 Luxembourg, 246, rue de Beggen.
R. C. Luxembourg B 27.248.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2006, réf. LSO-BU04213, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Signature.

(101368.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

SOCIETE FINANCIERE TRANSCONTINENTALE S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-1220 Luxembourg, 246, rue de Beggen.
R. C. Luxembourg B 27.252.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2006, réf. LSO-BU04209, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Signature.

(101371.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

BIRBINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 83.851.

DISSOLUTION

L'an deux mille six, le vingt-cinq août.

Par-devant nous Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), agissant en remplacement de Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg), lequel dernier nommé restera dépositaire de la présente minute.

A comparu:

Madame Marie-Fiore Ries-Bonani, employée privée, demeurant professionnellement au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg,

agissant en sa qualité de mandataire spéciale de:

DALECREST LIMITED, une société régie par le droit anglais, établie et ayant son siège social à Douglas, 5, Athol Street (Ile de Man),

en vertu d'une procuration lui donnée en date du 27 juillet 2006,

laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par la personne comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Laquelle personne comparante, ès dites qualités qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

1.- Que la société BIRBINVEST S.A., une société anonyme, établie et ayant son siège social au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 83.851,

a été constituée originairement suivant acte notarié dressé en date du 26 juillet 2001, publié au Mémorial C numéro 228 du 9 février 2002 (ci-après «la Société»).

Les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis lors.

2.- Que le capital social de la Société est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR) et se trouve représenté par trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune, chaque action se trouvant intégralement libérée en numéraire.

3.- Que sa mandante est devenue propriétaire de la totalité des actions de la Société BIRBINVEST S.A.

4.- Qu'en tant qu'actionnaire unique sa mandante déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société, avec effet immédiat.

5.- Que sa mandante, agissant tant en sa qualité de liquidateur de la Société, qu'en qualité d'actionnaire unique de cette même Société, déclare en outre que l'activité de la Société a cessé, qu'elle est investie de tout l'actif, que le passif connu de ladite Société a été réglé ou provisionné et qu'elle s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la Société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne; partant la liquidation de la Société BIRBINVEST S.A., est à considérer comme faite et clôturée.

6.- Que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs actuels et au commissaire aux comptes de la société dissoute.

7.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq (5) ans à l'ancien siège social de la Société dissoute.

8.- Qu'il a été procédé à l'annulation des certificats d'actions au porteur, et ceci en présence du notaire instrumentant.

9.- Que la mandante s'engage à régler personnellement tous les frais résultant des présentes.

Pour les dépôt et publication à faire, tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une expédition des présentes.

Dont acte, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la personne comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, celle-ci a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: M.-F. Ries-Bonani, J. Seckler.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 30 août 2006, vol. 907, fol. 1, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Oehmen.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 8 septembre 2006.

J.-J. Wagner.

(102801.3/239/55) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2006.

MERCURES & CIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 104.057.

DISSOLUTION

L'an deux mille six, le cinq septembre.

Par-devant Nous, Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

La société FARTICO SERVICES S.A., une société anonyme de droit des Iles Vierges Britanniques, établie et ayant son siège social à Wickham's Cay, Road Town, Tortola, BVI,

ici représentée par son directeur, à savoir la société INTERNATIONAL ENTREPRISES MANAGEMENT LTD, une société anonyme de droit des Iles Vierges Britanniques, établie et ayant son siège social à Wickham's Cay, Road Town, Tortola, BVI, elle-même représentée par son directeur, à savoir Monsieur Christophe Blondeau, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Laquelle partie comparante, ès dites qualités qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

1.- Que la société MERCURES & CIE S.A., une société anonyme, régie par le droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 104.057, a été constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 10 novembre 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 71 du 26 janvier 2005 (ci-après «la Société»). Les statuts de la Société n'ont jamais été modifiés.

2.- Que le capital social de la Société MERCURES & CIE S.A., prédésignée, s'élève actuellement à trente et un mille euros (31.000,- EUR) représenté par cent (100) actions d'une valeur nominale de trois cent dix euros (310,- EUR) chacune, intégralement libérées.

3.- Qu'elle est devenue successivement propriétaire de la totalité des cent (100) actions de la Société.

4.- Qu'en tant qu'actionnaire unique, la partie comparante déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite Société.

5.- Qu'elle agit tant en sa qualité de liquidateur de la Société, qu'en qualité d'actionnaire unique de cette même Société, et qu'elle déclare en outre que l'activité de la Société a cessé, qu'elle est investie de tout l'actif, que le passif connu de ladite Société a été réglé ou provisionné et qu'elle s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à la charge de la Société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne; partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.

6.- Que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la Société dissoute.

7.- Que les livres et documents de la Société dissoute seront conservés pendant le délai légal de cinq (5) ans au siège social de la société, à savoir L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

8.- Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des actionnaires nominatifs, en présence du notaire instrumentant.

Pour les dépôt et publication à faire, tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une expédition des présentes.

Dont acte, passé à Luxembourg, au siège social de la Société, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la partie comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, celle-ci a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: Ch. Blondeau, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 12 septembre 2006, vol. 907, fol. 5, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 13 septembre 2006.

J.-J. Wagner.

(102806.3/239/48) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2006.

EXXONMOBIL INTERNATIONAL SERVICES, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 587.264,00.**Siège social: L-8069 Bertrange, 20, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 72.735.*Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 18 juillet 2006*

Le Conseil décide de retirer les pouvoirs de fondé de pouvoir de Monsieur C.W. Le Van à partir du 27 juillet 2006. Le Conseil également décide de nommer à partir du 27 juillet 2006, monsieur M. Speklé, comme fondé de pouvoir pour une période de trois ans, se terminant au 26 juillet 2009.

Pour copie conforme

R. Kremer

Enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2006, réf. LSO-BU04905. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(101468.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

EXXONMOBIL LUXEMBOURG NIPPON, Société à responsabilité limitée.**Capital social: JPY 1.300.000.**Siège social: L-8069 Bertrange, 20, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 78.772.*Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 18 juillet 2006*

Le Conseil décide de retirer les pouvoirs de fondé de pouvoir de Monsieur C.W. LeVan à partir du 27 juillet 2006. Le Conseil également décide de nommer à partir du 27 juillet 2006, monsieur M. Speklé, comme fondé de pouvoir pour une période de trois ans, se terminant au 26 juillet 2009.

Pour copie conforme

R. Kremer

Enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2006, réf. LSO-BU04914. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(101472.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

EXXONMOBIL LUXEMBOURG UK, Société à responsabilité limitée.**Capital social: GBP 10.200.**Siège social: L-8069 Bertrange, 20, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 73.859.*Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 18 juillet 2006*

Le Conseil décide de retirer les pouvoirs de fondé de pouvoir de Monsieur C.W. LeVan à partir du 27 juillet 2006. Le Conseil également décide de nommer à partir du 27 juillet 2006, monsieur M. Speklé, comme fondé de pouvoir pour une période de trois ans, se terminant au 26 juillet 2009.

Pour copie conforme

R. Kremer

Enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2006, réf. LSO-BU04912. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(101474.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

EXXONMOBIL LUXEMBOURG, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 449.723,20.**Siège social: L-8069 Bertrange, 20, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 72.559.*Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 18 juillet 2006*

Le Conseil décide de retirer les pouvoirs de fondé de pouvoir de Monsieur C.W. LeVan à partir du 27 juillet 2006. Le Conseil également décide de nommer à partir du 27 juillet 2006, monsieur M. Speklé, comme fondé de pouvoir pour une période de trois ans, se terminant au 26 juillet 2009.

Pour copie conforme

R. Kremer

Enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2006, réf. LSO-BU04910. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(101476.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

TRG SOF HOLDINGS IV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée, Société de Titrisation.

Registered office: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 116.206.

In the year two thousand six, on the tenth day of August.
Before Us, Maître Elvinger, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

TRG SPECIAL OPPORTUNITY MASTER FUND LTD., a company existing under the laws of the Cayman Islands with its registered office at Walker House, Mary Street, George Town, Grand Cayman,
here represented by LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., having its registered office in L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste, itself represented by Severine Canova and Karine Vautrin,
acting jointly in their respective capacities as attorneys-in-fact A,
by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, signed *ne varietur* by the proxyholders of the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

The appearing party, represented as thereabove mentioned, has requested the undersigned notary to enact the following:

- that it is the sole actual partner of TRG SOF HOLDINGS IV, S.à r.l., a société à responsabilité limitée, Securitisation Company, incorporated by notarial deed on May 2, 2006, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations dated 18th July 2006, C-N 1383 on page 66 353 and the articles of incorporation have been modified for the last time by notarial deed on May 30, 2006, not yet published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations;
- that the sole partner has taken the following resolutions:

First resolution

The sole partner decides to increase the subscribed sharecapital by an amount of EUR 15,000,000 (fifteen million Euro) to bring it from its present amount of EUR 12,500 (twelve thousand five hundred Euro) up to EUR 15,012,500 (fifteen million twelve thousand five hundred Euro) by the issuing of 120,000 (one hundred and twenty thousand) additional shares with a par value of EUR 125 (one hundred twenty-five Euro) each, having the same rights and obligations as the existing shares.

Subscription - Payment

Thereupon,
TRG SPECIAL OPPORTUNITY MASTER FUND, LTD., having its registered office in the Cayman Islands,
here represented by LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.,
by virtue of a proxy established on August 9th, 2006, declared to subscribe to all the 120,000 (one hundred twenty thousand) newly issued shares and to have them fully paid up by way of a contribution in cash in the amount of EUR 15,000,000 (fifteen million Euro).

Second resolution

The sole partner decides to amend article 6 of the articles of incorporation, which will henceforth have the following wording:

«The Company's subscribed share capital is set at EUR 15,012,500 (fifteen million twelve thousand five hundred Euro), represented by 120,100 (one hundred and twenty thousand one hundred) shares with a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five Euro) each.»

There being no further business, the meeting is terminated.

Costs

The aggregate amount of the expenses, in relation to the present deed are estimated to be approximately seven thousand three hundred Euro.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and that in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, the said proxyholder signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le dix août.

Par-devant Maître Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

TRG SPECIAL OPPORTUNITY MASTER FUND LTD., une société de droit des Iles Caïmanes ayant son siège social à Walker House, Mary Street, George Town, Grand Cayman,
ici représentée par LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., ayant son siège social à L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste, elle-même représentée par Severine Canova et Karine Vautrin,
agissant en leurs qualités respectives de fondés de pouvoirs A,
en vertu d'une procuration sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par les mandataires de la partie comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Qu'elle est la seule associée actuelle de la société TRG GOF HOLDINGS V, S.à r.l., société à responsabilité limitée, société de titrisation, constituée suivant acte notarié reçu en date du 2 mai 2006, non encore publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, dont les statuts furent modifiés en dernier lieu suivant acte notarié reçu en date du 30 mai 2006, non encore publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

- Qu'elle a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital à concurrence d'un montant de EUR 15.000.000 (quinze millions d'euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 12.500 (douze mille cinq cents euros) à EUR 15.012.500 (quinze millions douze mille cinq cents euros) par l'émission de 120.000 (cent vingt mille) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de 125 EUR (cent vingt-cinq euros) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

Souscription - Libération

Est alors intervenue aux présentes:

TRG GLOBAL OPPORTUNITY MASTER FUND LTD. ayant son siège social aux Iles Caïmanes, ici représentée par LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 9 août 2006.

Laquelle société déclare souscrire les 120.000 (cent vingt mille) parts sociales nouvelles et les libérer intégralement par un apport en cash d'un montant de EUR 15.000.000 (quinze millions d'euros).

Deuxième résolution

Les associés décident de modifier l'article 6 des statuts comme suit:

«Le capital social est fixé à la somme de EUR 15.012.500 (quinze millions douze mille cinq cents euros), représenté par 120.100 (cent vingt mille cent) parts sociales de 125 EUR (cent vingt-cinq euros) chacune.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison des présentes, est évalué à environ sept mille trois cents euros.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: S. Canova, K. Vautrin, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2006, vol. 155S, fol. 5, case 5. – Reçu 1.250 euros.

Le Receveur ff. (signé): J. Tholl.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006.

J. Elvinger.

(102893.3/211/103) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2006.

TRG SOF HOLDINGS IV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée, Société de titrisation.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 116.206.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 43815 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2006.

J. Elvinger.

(102895.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2006.

NARO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2560 Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 88.606.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2006, réf. LSO-BU04248, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(101642.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

EXXONMOBIL ASIA FINANCE, Société à responsabilité limitée.

Capital social: JPY 6.760.000.

Siège social: L-8069 Bertrange, 20, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 76.554.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 18 juillet 2006

Le Conseil décide de retirer les pouvoirs fondé de pouvoir Monsieur C.W. LeVan à partir du 27 juillet 2006. Le Conseil également décide de nommer à partir du 27 juillet 2006, monsieur M. Speklé, comme fondé de pouvoir pour une période de trois ans, se terminant au 26 juillet 2009.

Pour copie conforme

R. Kremer

Enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2006, réf. LSO-BU04908. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(101478.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

EXXONMOBIL LUXEMBOURG INTERNATIONAL FINANCE 2, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.394,68.

Siège social: L-8069 Bertrange, 20, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 72.737.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 18 juillet 2006

Le Conseil décide de retirer les pouvoirs de Monsieur C.W. LeVan à partir du 27 juillet 2006. Le Conseil également décide de nommer à partir du 27 juillet 2006, monsieur M. Speklé, comme fondé de pouvoir pour une période de trois ans, se terminant au 26 juillet 2009.

Pour copie conforme

R. Kremer

Enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2006, réf. LSO-BU04907. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(101480.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

LA FINANCIERE LES BEAUX SITES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 35.278.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2006, réf. LSO-BU04557, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

(101606.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

MILLENIUM FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché aux Herbes.
R. C. Luxembourg B 111.449.

In the year two thousand six on the twenty second of August.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of MILLENIUM FINANCE, S.à r.l., a «société à responsabilité limitée», having its registered office at Senningerberg, incorporated by deed enacted on 17th October 2005 published in the Mémorial C number 250 on the 3rd of February 2006 inscribed at trade register Luxembourg section B number 111.449

The meeting is composed by the sole member, AL-RAYYAN 2 LUXEMBOURG, S.à r.l. with registered office in Luxembourg, here represented by Bouchra Akhertous by virtue of a proxy under private seal.

Which proxy, after signature ne varietur by the proxyholder, the secretary and the notary shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The sole member exercises the powers devolved to the meeting of members by the dispositions of section XII of the law of August 10th, 1915 on «sociétés à responsabilité limitée».

First resolution

The sole member decides to change the registered office of the Company from L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff, to L-1728 Luxembourg 14, rue du Marché aux Herbes.

As a consequence of the foregoing resolution, the sole member decides to amend the first paragraph of article 5 of the Articles of Incorporation to read as follows:

Art. 5. The registered office of the Company is established in Luxembourg.

Second resolution

The sole member, exercising the powers of the meeting, decides to accept the dismissal of Mister Marcel Stephany as Type B Manager of the company, and gives him full discharge for his activities during his mandate.

Third resolution

The sole member, exercising the powers of the meeting, decides to nominate Mister Philippe Haquenne, born in Mons (Belgium) on the 15th of January 1948, professionally residing at L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché aux Herbes as Type B Manager of the company, and gives him full discharge for his activities during his mandate

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document. The document having been read to the appearing person, the mandatory signed with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction en français:

L'an deux mille six, le vingt-deux août.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée MILLENIUM FINANCE, S.à r.l., ayant son siège social à Senningerberg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 111.449, constituée suivant acte reçu le 17 octobre 2005, publié au Mémorial, Recueil Spécial C numéro 250 du 3 février 2006.

L'assemblée est composée de l'associé unique, AL-RAYYAN 2 LUXEMBOURG, S.à r.l. avec siège social à Luxembourg ici représentée par Bouchra Akhertous, en vertu d'une procuration sous seing privé qui restera ci-annexée, paraphée ne varietur.

Laquelle procuration, signée ne varietur par le mandataire, le secrétaire et le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés à responsabilité limitées.

Première résolution

L'associé unique décide de transférer le siège social de L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff, à L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché aux Herbes.

Afin de mettre les statuts en concordance avec cette résolution l'associé unique décide de modifier le premier paragraphe de l'article 5 pour lui donner la teneur suivante:

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg.

Deuxième résolution

L'associé unique, exerçant les pouvoirs dévolus à l'assemblée, décide d'accepter la démission de ses fonctions de gérant de type B de Monsieur Marcel Stephany, et lui consent décharge pour ses activités dans le cadre de l'exercice de sa mission.

Troisième résolution

L'associé unique, exerçant les pouvoirs dévolus à l'assemblée, décide de nommer aux fonctions de gérant de type B Monsieur Monsieur Philippe Haquenne, né à Mons (Belgique), le 15 janvier 1948, demeurant professionnellement à L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché aux Herbes.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, le mandataire a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Le notaire soussigné, qui connaît la langue anglaise, constate que sur demande du comparant le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française. Sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: B. Akhertous, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2006, vol. 155S, fol. 12, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006.

J. Elvinger.

(102897.4/211/77) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2006.

MILLENIUM FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché aux Herbes.

R. C. Luxembourg B 111.449.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 43859 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2006.

J. Elvinger.

(102899.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2006.

ALLTEC PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.

R. C. Luxembourg B 7.694.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2006, réf. LSO-BU04944, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 août 2006.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signature

(101611.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

SOGECO, SOCIETE GENERALE POUR LE COMMERCE, Société Anonyme.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.

R. C. Luxembourg B 66.485.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2006, réf. LSO-BU04946, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2006.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signature

(101612.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

INTERNATIONAL FLOUR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.

R. C. Luxembourg B 103.518.

Le bilan au 31 décembre 2005, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 20 septembre 2006, réf. LSO-BU04634, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(101901.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

WEILER-BAU (LUX), G.m.b.H, Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-1713 Luxembourg, 202b, rue de Hamm.

H. R. Luxemburg B 39.537.

Ausserordentliche Generalversammlung vom 20. August 2006

Der technische Geschäftsführer, der Gesellschaft, Herr Jürgen Weiler, Diplomingenieur, wohnhaft in D-54634 Bitburg 66 Hahnenberg, kann rechtskräftig ab dem heutigen Datum die Gesellschaft durch seine alleinige Unterschrift verpflichten. Bisweilen bedurfte er der gemeinsamen Unterschrift des technischen und administrativen Geschäftsführers.

Hamm, den 20. August 2006.

A. Weiler / J. Weiler / A. Weiler.

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2006, réf. LSO-BT07643. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(101811.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

E OPPENHEIMER & SON HOLDINGS LIMITED, Société à responsabilité limitée holding.

Siège social: Luxembourg, 9, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 82.215.

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 14 septembre 2006

«Il en résulte que la démission de M. T.H. Claiborne, domicilié 33 Third Avenue, Illovo 2196 en Afrique du Sud, a été acceptée avec effet à ce jour.»

Signature
Secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2006, réf. LSO-BU04067. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(101863.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

MM ADVISORS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2324 Luxembourg, 4, avenue Pescatore.
R. C. Luxembourg B 60.601.

Le bilan corrigé au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2006, réf. LSO-BU05140, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2006.

Pour MM ADVISORS, S.à r.l.

Signature

(101893.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

PLASTICHEM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 47.457.

Une version corrigée du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 2002, enregistrée à Luxembourg, le 20 septembre 2006, réf. LSO-BU04787, a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2006.

Pour PLASTICHEM S.A., Société Anonyme

M. Juncker

Administrateur

(101897.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

BEFOR, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.
R. C. Luxembourg B 63.010.

Le bilan au 31 décembre 2005, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 20 septembre 2006, réf. LSO-BU04636, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(101900.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

ALATRAVA S.A. (HOLDING), Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 16, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 50.716.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2006, réf. LSO-BU04133, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Signature.

(101938.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

99978

PLASTICHEM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 47.457.

Une version corrigée du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 2003, enregistrée à Luxembourg, le 20 septembre 2006, réf. LSO-BU04788, a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2006.

Pour PLASTICHEM S.A., Société Anonyme

M. Juncker

Administrateur

(101898.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

PLASTICHEM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 47.457.

Une version corrigée du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 2004, enregistrée à Luxembourg, le 20 septembre 2006, réf. LSO-BU04789, a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2006.

Pour PLASTICHEM S.A., Société Anonyme

M. Juncker

Administrateur

(101899.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

MANIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 23.817.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2006, réf. LSO-BU04780, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 septembre 2006.

Pour le Conseil d'Administration

M. Hengel / N. Schaeffer

Administrateur / Administrateur

(101902.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

**B&B POWER LUXEMBOURG (FLINDERS), S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. KPI RETAIL PROPERTY 15, S.à r.l.).**

Share capital: EUR 12,500.

Registered office: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.

R. C. Luxembourg B 111.250.

In the year two thousand and six, on the tenth of July.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public, residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

B&B POWER MALTA (FLINDERS), a limited liability company incorporated under the Laws of Malta and having its registered office at 171 Old Bakery Street, Valletta (VLT09), Malta, and registered with the Malta Register under number C38974 (the «Sole Shareholder»),

in its capacity as Sole Shareholder of KPI RETAIL PROPERTY 15, S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated by a deed drawn up by the undersigned notary on 16 September 2005, having its registered office at 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 111.250 and whose articles have been published in the Mémorial C dated 28 January 2006 number 205 page 9832 (the «Company»);

the articles of incorporation of the Company (the «Articles») have not been amended since its incorporation;

hereby takes the following written resolutions in accordance with the provisions of article 13 of the Articles and of articles 200-2 of the Luxembourg law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended from time to time (the «Law»).

The Sole Shareholder is represented by Régis Galiotto, jurist, residing at Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), by virtue of proxy given under private seal, which, initialled ne varietur by the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

First resolution

The Sole Shareholder resolves to change the name of the Company from KPI RETAIL PROPERTY 15, S.à r.l. into B&B POWER LUXEMBOURG (FLINDERS), S.à r.l. and to amend subsequently Article 1 of the articles of association of the Company, which shall read as follows:

«Form - Corporate name

There is formed a private limited liability company under the name B&B POWER LUXEMBOURG (FLINDERS), S.à r.l. which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of incorporation (hereafter the «Articles»).»

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the issued share capital of the Company with an amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500) in order to raise it from its current amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500) to twenty-five thousand Euro (EUR 25,000) by creating and issuing two hundred fifty (250) new shares, each having a nominal value of fifty Euro (EUR 50) (the «New Shares») with a share premium in the amount of one hundred seven million nine hundred eighty-three thousand seven hundred and twenty-eight Euro (EUR 107,983,728) (the «Share Premium»).

Subscription and Description of the contribution in kind

The Sole Shareholder, here represented by Régis Galiotto, by virtue of a proxy given under private seal, declares to subscribe to the New Shares, as well as the related share premium and to have them fully paid up by contribution in kind, consisting of all its assets and liabilities («universalité») as evidenced in the balance sheet of the Sole Shareholder dated 30 June 2006 (the «Balance Sheet»), which will remain here annexed.

The assets and liabilities of the Sole Shareholder are contributed with all the rights, commitments and obligations, known or unknown, which could be attached thereto.

Such contribution constitutes all its assets and liabilities as defined in Article 4-1 of the law of 29 December 1971, as amended, which provides for capital duty exemption.

The total net value of this contribution in kind is valued at one hundred seven million nine hundred ninety-six thousand two hundred twenty-eight Euro (EUR 107,996,228) of which twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500) being allocated to the share capital account and the remainder of one hundred seven million nine hundred eighty-three thousand seven hundred and twenty-eight Euro (EUR 107,983,728) being allocated to share premium.

The Sole Shareholder resolves to affect the Share Premium to a freely distributable reserve.

Proof of the existence of the contribution in kind has been given to the under-signed notary by a copy of the articles of association of the Sole Shareholder, the Balance Sheet and the valuation report of the managers of the Company attesting of the valuation of the contribution in kind.

The Sole Shareholder here represented as stated here-above, expressly declares that:

- there exist no pre-emption rights nor other rights by virtue of which any person may be entitled to demand that any of the assets and liabilities contributed to the Company be transferred to it;
- all formalities in any concerned country in relation with the transfer in favour of the Company of any element composing its assets and liabilities will be carried out within the best delays in each country as far as it will be concerned in order to duly formalize the transmission of all the assets and liabilities of the Sole Shareholder and to render it effective anywhere and towards any third party.

Pro rata contribution tax payment exemption request

Considering that it concerns an increase of the subscribed share capital of a Luxembourg company by a contribution in kind consisting of all the assets and liabilities (the universality), nothing withheld or excepted, of a company having its registered office in an European Union State, exclusively remunerated by issue of new shares and share premium by a Luxembourg company, the Company expressly requests the pro rata fee payment exemption on basis of Article 4.1 of the law of December 29, 1971, as modified by the law of December 3, 1986, which provides for a fixed rate registration tax perception in such a case.

Third resolution

The Sole Shareholder acknowledges that the contribution of its all assets and liabilities to the Company includes the two hundred and fifty (250) existing shares of the Company existing prior to the contribution in kind (the «Pre-existing Shares») having each a par value of fifty Euro (EUR 50) and issued at the time of the incorporation of the Company.

Therefore, the Sole Shareholder resolves to cancel these Pre-existing Shares and to reduce the issued share capital of the Company from its current amount of twenty-five thousand Euro (EUR 25,000) to twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500).

Fourth resolution

The Sole Shareholder resolves to amend Article 5.1 of the Articles of the Company so as to reflect the above decisions, which shall read as follows:

«5.1. Share capital

The corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500), represented by two hundred and fifty (250) shares of fifty Euro (EUR 50) each (hereafter referred to as the «Shares»). The holders of the Shares are together referred to as the «Shareholders».)»

Costs

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately 7,000 EUR.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing person, and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be preponderant.

Whereof the present notarial deed was prepared in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française:

L'an deux mille six, le dix juillet.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

B&B POWER MALTA (FLINDERS), une société à responsabilité limitée, constituée en vertu du droit maltais et dont le siège social se situe au 171 Old Bakery Street, Valletta (VLT09), Malte, immatriculée au Registre du Commerce de Malte sous le numéro C38974 (l'«Associé Unique»),

en qualité d'Associé Unique de KPI RETAIL PROPERTY 15, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, constituée en vertu d'un acte du notaire instrumentant du 16 septembre 2005, ayant son siège social au 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 111.250, dont les statuts ont été publiés au Mémorial C en date du 28 janvier 2006 numéro 205 page 9832 (la «Société»);

les statuts de la Société (les «Statuts») n'ont pas été modifiés depuis sa constitution;

adopte les résolutions écrites suivantes conformément à l'article 13 des Statuts et à l'article 200-2 de la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»).

L'Associé Unique est représenté par Régis Galiotto, juriste, demeurant à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en vertu de la procuration sous seing privé, laquelle, paraphée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Première résolution

L'Associé Unique décide de changer le nom de la Société de KPI RETAIL PROPERTY 15, S.à r.l. en B&B POWER LUXEMBOURG (FLINDERS), S.à r.l. et de modifier en conséquence l'article 1^{er} des Statuts de la Société, lequel aura la teneur suivante:

«Forme - Dénomination

Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de B&B POWER LUXEMBOURG (FLINDERS), S.à r.l., qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les «Statuts»).»

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital émis de la Société d'un montant de douze mille cinq cents euros (12.500 EUR) afin de le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (12.500 EUR) à vingt-cinq mille euros (25.000 EUR) par la création et l'émission de deux cent cinquante (250) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de cinquante euros chacune (50 EUR) (les «Nouvelles Parts Sociales») avec une prime d'émission d'un montant de cent sept millions neuf cent quatre-vingt-trois mille sept cent vingt-huit euros (107.983.728 EUR) (la «Prime d'émission»).

Souscription et Description de l'apport en nature

L'Associé Unique, ici représenté par Régis Galiotto, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire les Nouvelles Parts Sociales, ainsi que la prime d'émission liée et les libérer intégralement par apport en nature, consistant en tous les actifs et passifs («universalité») tels que décrits dans le bilan de l'Associé Unique en date du 30 juin 2006 (le «Bilan»), lequel restera ci-annexé.

Les actifs et passifs de l'Associé Unique sont apportés avec tous les droits, engagements et obligations, connus ou inconnus, qui pourraient ou pourront y être attachés.

Un tel apport est constitué de tous les actifs et passifs tels que définis dans l'article 4-1 de la loi du 29 décembre 1971, tel que modifié, lequel prévoit une exemption du droit d'apport.

La valeur nette totale de cet apport en nature est évaluée à cent sept millions neuf cent quatre-vingt-seize mille deux cent vingt-huit euros (107.996.228 EUR) dont douze mille cinq cents euros (12.500 EUR) sont alloués au compte de capital social et le solde de cent sept millions neuf cent quatre-vingt-trois mille sept cent vingt-huit euros (107.983.728 EUR) étant alloués au compte de prime d'émission.

L'Associé Unique d'affecter la Prime d'Emission à une réserve librement distribuable.

La preuve de l'existence de cet apport en nature a été fournie au notaire instrumentant par copie des statuts de l'Associé Unique, le Bilan et un rapport d'évaluation des gérants de la Société attestant de l'évaluation de l'apport en nature.

L'Associé Unique, ici représenté comme indiqué ci-dessus, déclare expressément que:

- il n'existe aucun droit de préemption ni d'autres droits en vertu desquels toute personne peut être autorisée à demander à ce que tous les actifs et passifs apportés à la Société lui soit transférés;
- toutes formalités dans tout pays concerné en relation avec le transfert en faveur de la Société de chacun des éléments composant l'intégralité de tous ses actifs et passifs seront menées à bien dans les meilleurs délais en tout pays concerné afin d'y formaliser valablement la transmission de tous les actifs et passifs de l'Associé Unique et de le rendre opposable et effectif en tous lieux et vis-à-vis de tous tiers.

Requête en exonération des droits proportionnels

Compte tenu du fait qu'il s'agit de l'augmentation du capital social d'une société luxembourgeoise par apport en nature de tous les actifs et passifs (universalité), rien réservé ni excepté, d'une société ayant son siège dans l'Union Européenne, exclusivement rémunéré par l'émission de nouvelles actions émises et une prime d'émission par une société luxembourgeoise, la société requiert expressément l'exonération du paiement du droit proportionnel d'apport sur base de l'article 4.1 de la loi du 29 décembre 1971 telle que modifiée par la loi du 3 décembre 1986, qui prévoit en pareil cas le paiement du droit fixe d'enregistrement.

Troisième résolution

L'Associé Unique reconnaît que l'apport de tous ses actifs et passifs à la Société inclut les deux cent cinquante (250) parts sociales existantes de la Société avant l'apport en nature (les «Parts Sociales Préexistantes») ayant chacune une valeur nominale de cinquante euros (50 EUR) et émises à la constitution de la Société.

En conséquence, l'Associé Unique décide d'annuler les Parts Sociales Préexistantes et de réduire le capital sociale émis de la Société de son montant actuel de vingt-cinq mille euros (25.000 EUR) à douze mille cinq cents euros (12.500 EUR).

Quatrième résolution

L'Associé Unique décide de modifier l'article 5.1 des Statuts de la Société afin de refléter les décisions ci-dessus, qui aura la teneur suivante:

«5.1. Le capital social souscrit est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500 EUR), représenté par deux cent cinquante (250) parts sociales ayant une valeur nominale de cinquante euros (50 EUR), chacune (les «Parts Sociales»). Les détenteurs de Parts Sociales sont définis ci-après les «Associés».»

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes, est évalué à environ 7.000 EUR.

Le notaire instrumentant, qui connaît la langue anglaise, déclare qu'à la requête des comparants, le présent acte est établi en langue anglaise suivi d'une version française et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. Galiotto, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2006, vol. 154S, fol. 57, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 août 2006.

J. Elvinger.

(102900.3/211/185) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2006.

**B&B POWER LUXEMBOURG (FLINDERS),S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. KPI RETAIL PROPERTY 15, S.à r.l.).**

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.

R. C. Luxembourg B 111.250.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 43394 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2006.

J. Elvinger.

(102904.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2006.

ALATRAVA S.A. (HOLDING), Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 16, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 50.716.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2006, réf. LSO-BU02570, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Signature.

(101939.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

REFRAIN LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 89.792.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2006, réf. LSO-BU04779, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 septembre 2006.

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

(101903.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

INTERNATIONAL PROPERTIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 108.167.

Le bilan au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2006, réf. LSO-BU05033, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2006.

INTERNATIONAL PROPERTIES S.A.

G. Diederich / V. Arnò

Administrateur / Administrateur

(101904.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

I.S.H. FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 74.692.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2006, réf. LSO-BU05031, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2006.

I.S.H. FINANCE S.A.

G. Diederich / J.-M. Heitz

Administrateur / Administrateur

(101905.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

MAFLA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 51.580.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 6 septembre 2006

Les mandats d'administrateurs de Cristiano Cortella, Jonathan Malacrida et Aldo Malacrida viennent à échéance lors de cette assemblée générale annuelle.

Tous les titulaires se représentent à vos suffrages. Les mandats d'administrateur de Cristiano Cortella, Jonathan Malacrida et Aldo Malacrida sont reconduits jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2007.

Le mandat de commissaire aux comptes de TRUSTAUDIT S.A. vient à échéance lors de cette assemblée générale annuelle.

Le titulaire se représente à vos suffrages. Le mandat de TRUSTAUDIT S.A., Commissaire aux comptes est reconduit jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2007.

Extrait sincère et conforme

MAFLA S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2006, réf. LSO-BU05055. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(102204.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

99983

MISURF S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 84.690.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2006, réf. LSO-BU05028, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2006.

MISURF S.A.

M. Kara / A. De Bernardi

Administrateur / Administrateur

(101906.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

KEFALOS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 47.091.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2006, réf. LSO-BU05025, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2006.

KEFALOS S.A.

A. De Bernardi / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

(101907.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

GRANITO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 82.890.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2006, réf. LSO-BU04730, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2006.

GRANITO S.A.

A. De Bernardi / A. De Bernardi

Administrateur / Administrateur

(101908.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

RAISIN BLANC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 8, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 98.606.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2006

1. L'Assemblée décide de renouveler les mandats d'administrateurs de Monsieur François Grandidier, Monsieur Olivier Guibert et Monsieur Alain Godard.

Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2008.

2. L'Assemblée a décidé de renouveler le mandat du commissaire aux comptes de Monsieur Paul Boulanger.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2008.

Luxembourg, le 30 juin 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2006, réf. LSO-BT08791. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(102208.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

99984

DREIVE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 43.626.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2006, réf. LSO-BU04723, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2006.

DREIVE S.A.

R. Scheifer-Gillen / A. De Bernardi

Administrateur Administrateur

(101909.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

SAKKARA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 65.758.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2006, réf. LSO-BU04722, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2006.

SAKKARA S.A.

A. De Bernardi / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

(101910.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

COMPAGNIE FINANCIERE DES VENETIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 73.622.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2006, réf. LSO-BU04720, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2006.

Pour la COMPAGNIE FINANCIERE DES VENETIES S.A.

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

M. Kara / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

(101912.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

PINAMAR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 79.559.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2006, réf. LSO-BU04718, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2006.

PINAMAR HOLDING S.A.

A. De Bernardi / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

(101913.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.
